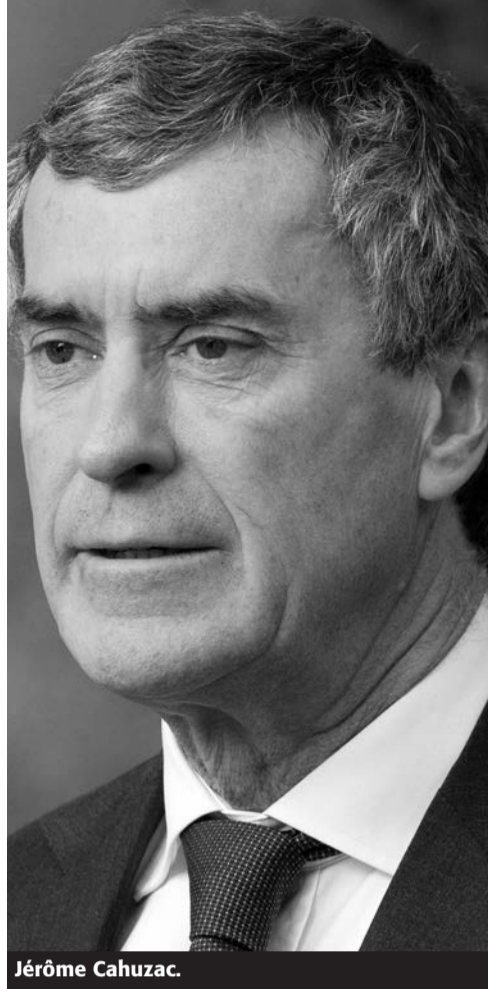


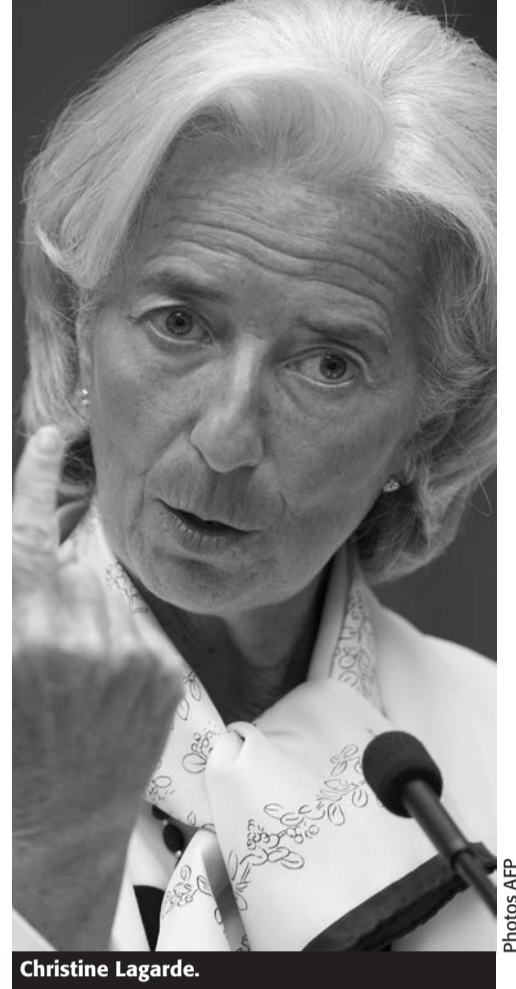
Nicolas Sarkozy.



Bernard Tapie.



Jérôme Cahuzac.



Christine Lagarde.

Photos AFP

Affaire Sarkozy, affaire Tapie-Lagarde, affaire Cahuzac, limogeage du ministre Delphine Batho...

Un régime, des institutions mis à nu

Marc Gauquelin

Reviendra ? Reviendra pas ? Trop tôt ? Trop tard ? Ce retour de Nicolas Sarkozy devant le bureau politique de l'UMP et les caméras de télévision a fait, ce 9 juillet, la joie des éditorialistes qui ont rivalisé de finesse et de métier pour sonder les intentions et les calculs des différents protagonistes. Il y a néanmoins, dans cet océan de supputations, un fait : la décision prise le 4 juillet par le Conseil constitutionnel de refuser les comptes de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy. Le Conseil constitutionnel, l'institution qui symbolise — au sommet de tout l'édifice constitutionnel — le régime bonapartiste antidémocratique de la V^e République, a rejeté les comptes de la campagne conduite par l'ex-président de la République.

Il porte une accusation grave contre celui qui a incarné le pouvoir et le régime pendant cinq ans. Il porte une accusation infamante contre la personnalité politique présentée comme la seule capable de refaire l'unité du parti qui a été pendant des décennies l'exécutif des basses œuvres du Bonaparte.

UNE CRISE DES INSTITUTIONS DEVENUE ABYSSALE

Que les décisions du Conseil constitutionnel aient été le produit d'un règlement de compte, associant des « barons » du régime à une manœuvre de gouvernement en place, ne semble pas discutable. Ce faisant, la décision prise révèle involontairement la profondeur abyssale atteinte par la crise de ces institutions, mises en place par ce qu'il faut bien appeler le « coup d'Etat » en 1958. Si elles ont servi, sans faiblir, les intérêts du capital financier, elles ne semblent manifestement plus capables, pour une partie des fondés de pouvoir de ce dernier, de servir sans risques ses exigences exorbitantes. La V^e République a connu tout ce qu'il est possible d'imaginer en matière de scandales et de crises, mais l'accélération qui

se produit aujourd'hui dit tout haut le nouveau degré de décomposition atteint par le régime.

En quelques semaines, de l'affaire Cahuzac aux rebondissements de l'affaire Tapie..., ce sont les mille et un fils qui relient — dans le cadre de ces institutions — tous les niveaux de pouvoir, quelle que soit leur couleur politique, aux gangs qui dirigent la banque, les fonds financiers et les multinationales.

L'ÉTALAGE DE TOUS LES ROUAGES DE LA CORRUPTION

Dans l'affaire Cahuzac, c'est l'aveuglement des « copains » (si ce n'est leur complicité) lorsqu'il s'agit de solidarité gouvernementale, à propos de questions aussi sensibles que la fraude fiscale, qui reste, n'en déplaise aux chantes de la « réglementation » du capital, un des modes de fonctionnement de tout le système. Dans l'affaire Tapie, c'est le « fait du prince » et l'exécution servile d'un « arrangement » de 400 millions (aux frais du contribuable) par de grands personnalités tels que l'avocate d'affaires américaine Christine Lagarde, actuelle présidente du FMI, ou tel que ce chef de cabinet ministériel nommé P-DG d'Orange pour bons et loyaux services. Mais le scandale Tapie, c'est aussi la résurgence de vieilles affaires, celle du Crédit lyonnais, qui a défrayé la chronique sous la présidence de François Mitterrand qui, souvenons-nous, avait nommé « Nanard » secrétaire d'Etat. Jusqu'aux révélations de Delphine Batho, qui, dans un moment de colère, dénonce « une austérité qui ne dit pas son nom », mais aussi un certain nombre d'autres choses. Par exemple, les pouvoirs de lobbying au sein de l'équipe gouvernementale d'un Henri Proglio ou d'un Philippe Crouzet, P-DG de Vallourec, dont l'épouse est directrice de cabinet de François Hollande.

Bref, cet étalage de tous les rouages de la corruption, qui caractérise le pouvoir du capital financier en pleine crise, tombe très mal. Au moment où le pays tout entier s'inquiète des conséquences qu'auraient les mesures que le gouvernement veut mettre en œuvre, en application stricte des « recommandations » de

l'Union européenne qu'il approuve sans réserves, tous s'affolent.

UN DÉSAVEU QUI FRAPPE TOUS LES PARTIS INSTITUTIONNELS

Ils savent le rejet que provoque cette politique. Ils ont mesuré à Villeneuve-sur-Lot l'ampleur du désaveu qui frappe tous les partis qui continuent à vouloir se couler dans le moule des institutions de la V^e République et des traités de l'Union européenne.

Ils savent que le sentiment de « devoir balayer tout cela » s'enracine dans ce pays. Ils savent que ce pays n'accepte pas d'être condamné à la décadence et à tous ses drames, simplement pour garantir les « retours sur investissement » exigés par un capital financier littéralement « mafioso » pour tenter de surmonter la crise de son système. Ceux qui voudraient faire croire qu'il suffira de brandir le drapeau du « front républicain » pour sortir « gentiment » le pays de l'impasse dans laquelle il s'enfonce sans briser les institutions de la V^e République subsidiaires de l'Union européenne, sont de dangereux criminels.

AIDER LA CLASSE OUVRIÈRE À FAIRE FACE

L'étalage au grand jour de la subordination totale du pouvoir et de toutes ses institutions aux gangs qui dirigent les grands groupes capitalistes internationaux, renforce la nécessité d'aider la classe ouvrière à faire des combats quotidiens, qu'elle est contrainte de mener pour se défendre, les solides points d'appui qui préparent le grand nettoyage qui s'impose, l'abrogation des institutions bonapartistes de la V^e République ouvrant la voie à la convocation d'une Assemblée constituante souveraine. Et le premier acte réel dans cette direction, c'est le refus de lâcher sur la réforme des retraites et l'engagement total dans la bataille pour réaliser l'unité des travailleurs et de leurs organisations qui se fixe de contraindre, par la lutte des classes, en violation de tout le fonctionnement institutionnel dicté par la Constitution et les traités européens, le gouvernement Hollande à renoncer purement et simplement à tout son plan.

“Le sentiment de “devoir balayer tout cela” s’enracine dans ce pays qui n’accepte pas d’être condamné à la décadence et à tous ses drames, simplement pour garantir les “retours sur investissement” exigés par le capital financier”

Meeting du POI le 28 septembre à Paris



« Rien n'est joué. (...) Pour les travailleurs des villes et des campagnes, pour leurs familles, pour les jeunes particulièrement frappés, pour l'immense majorité de la population, s'il y a bien une urgence, c'est d'arrêter les licenciements, de bloquer les plans d'austérité, d'empêcher les contre-réformes et de bloquer l'ensemble des coups dictés par l'Union européenne, de bloquer immédiatement la “réforme” des retraites (...). En un mot, l'urgence se concentre dans la réalisation des conditions de l'unité des travailleurs et des organisations pour contraindre le gouvernement à renoncer à sa “réforme”, premier pas pour bloquer la politique destructrice de l'Union européenne, rompre avec la logique des traités TSCG et Maastricht (...). A cet effet, le POI propose de poursuivre la libre discussion entre travailleurs et militants de toutes tendances (...). Il appelle à s'abonner au journal *Informations ouvrières* qui organise cette libre discussion.

Il convoque un meeting central pour aider à l'unité contre la politique de misère et de déchéance du gouvernement Hollande-Ayrault et de l'Union européenne, le 28 septembre à Paris. Il se propose d'organiser également des meetings dans les régions de province au cours des mois de septembre et octobre. »

(Extrait de la déclaration du bureau national du POI, le 29 juin 2013.)

Retraites : appel commun CGT, CGT-FO, FSU et Solidaires

DÉPÊCHE AFP

CGT, FO, FSU, Solidaires ont réaffirmé leur refus de "tout allongement de la durée de cotisation"

Paris, 8 juillet 2013

Quatre syndicats – CGT, FO, FSU, Solidaires – ont appelé lundi soir à une journée de manifestations et de grèves le 10 septembre. (...) Dans une déclaration commune publiée à l'issue d'une réunion au siège de la CGT à Montreuil, les quatre syndicats appellent les salariés à se mobiliser. (...) Ces syndicats ne sont pas convaincus par le processus de concertation lancé par le gouvernement, un marathon qui va se poursuivre en juillet. "Cela fait huit, dix, douze fois que nous répétons les mêmes choses" et "nous avons le sentiment d'être entendus et de ne pas être écoutés", affirme le numéro un de la CGT, Thierry Lepaon, qui regrette l'absence d'une véritable "négociation". Les syndicats contestataires ont réaffirmé lundi soir leur refus de "tout allongement de la durée de cotisation, de l'opposition public-privé et de la sous-indexation des pensions et des salaires portés aux comptes". A l'issue de la réunion, Eric Aubin, pour la CGT, a justifié la date en expliquant que "face à un calendrier resserré, il fallait peser sur les choix du gouvernement et poser des alternatives". Au nom de la FSU, Bernadette Groison a fait valoir que les syndicats ne voulaient pas "attendre que tout soit ficelé" pour mobiliser.

"La seule annonce faite par le président de la République, c'est de dire qu'il va falloir travailler plus longtemps parce qu'on vit plus longtemps : on n'est pas d'accord", dès lors "nous pensons utile de faire pression", a affirmé de son côté le numéro un de FO, Jean-Claude Maily. La réforme des retraites scelle une nouvelle fois l'unité de la CGT et de FO (...). Les deux centraux avaient déjà organisé en début d'année plusieurs manifestations contre l'accord sur la sécurisation de l'emploi signé par la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC. M. Maily avait mis une condition à la participation de la CFDT à la rencontre de lundi soir : "Si la CFDT est contre l'allongement de la durée de cotisation, elle peut venir, mais il faut être contre." La centrale de Laurent Berger ne rejette pas un allongement modéré de cette durée de cotisation, à condition de l'assortir d'avancées, notamment sur la pénibilité et la carrière des femmes. (...) Par ailleurs, la CFDT estime qu'"il n'est pas opportun d'annoncer d'ores et déjà une mobilisation sur un contenu qu'on ne connaît pas". "Fin août, il sera toujours temps de décider s'il faut une mobilisation, sous quelle forme et avec qui", selon Mme Descacq (numéro deux de la CFDT).

AFP ■

Communiqué des organisations syndicales
CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires

Appel à une journée nationale d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations le 10 septembre 2013

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires se sont réunies aujourd'hui sur les questions des retraites, de l'emploi, des salaires, de l'avenir des services publics. Après la conférence sociale et les concertations de l'été, le gouvernement attend le mois de septembre pour donner les grandes mesures qu'il compte prendre.

Ses premières déclarations inquiètent les salariés, les retraités et les demandeurs d'emploi, d'autant que le calendrier imposé est très resserré.

Les organisations syndicales ont déjà largement fait part de leur analyse sur le rapport Moreau et des mesures qu'elles ne sauraient accepter : tout allongement de la durée de cotisation, l'opposition public-privé, la sous-indexation des pensions et des salaires portés aux comptes.

Pérenniser le système solidaire de retraite par répartition nécessite de réparer les injustices dues aux précédentes réformes. Il faut sortir des logiques qui ont diminué le niveau des pensions et créé des inégalités, notamment entre les femmes et les hommes.

L'allongement de la durée de cotisation, déjà engagé, fixe des conditions inaccessibles aux plus jeunes, dont la durée d'étude, de formation, de recherche d'emploi est allongée par rapport aux générations antérieures.

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser réellement le Smic.

Il est nécessaire de redonner confiance aux salariés, particulièrement aux jeunes générations, dans le système de retraite solidaire. Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec les politiques d'austérité.

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires appellent à une journée nationale d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations le 10 septembre 2013 pour ne pas laisser les propositions du Medef faire la loi et pour imposer d'autres choix au gouvernement. »

Montreuil, le 8 juillet 2013 ■

PRISES DE POSITION SYNDICALES

Syndicats CGT et FO Informatique et Télécom d'EDF "Retraites : le gouvernement prépare une réforme de régression sociale !"

Les syndicats CGT, FO Informatique et Télécom d'EDF constatent que le président de la République et le gouvernement ont entamé un processus de remise en cause des droits des travailleurs en matière de retraite qui doit se transcrire dans un projet de loi en septembre. Face à cette nouvelle attaque programmée, nos revendications sont claires :
— Non à tout allongement de la durée de cotisation.
— Non à l'alignement de la CSG des retraités sur celle des actifs.
— Non à la désindexation des pensions par rapport à l'inflation (qui conduirait à une baisse mécanique de celles-ci).
— Non à la remise en cause des régimes particuliers et du Code des pensions civiles et militaires (en particulier le calcul du mon-

tant de la pension basé sur les six derniers mois de salaires).
— Non à l'introduction de la retraite par capitalisation (retraites par point).
— Non à la remise en cause des bonifications pour les femmes ayant des enfants.
Aucune mesure de régression sociale n'est acceptable !
Les syndicats CGT, FO Informatique et Télécom d'EDF se prononcent pour la défense de la retraite par répartition, contre toute augmentation de la CSG et de la durée de cotisation, contre la retraite par points et pour la préservation et la reconquête de tous les régimes spéciaux, dont celui des IEG (industries électriques et gazières — NDLR).
Ils organiseront la mobilisation des agents sur la base de ces revendications. »

Communiqué commun des unions locales CGT et FO de Montreuil (Seine-Saint-Denis)

"Pas touche à nos retraites !"

Le 4 juillet 2013, le gouvernement engage "une concertation" avec les organisations syndicales sur une "réforme" des retraites dont le contenu devrait être présenté en septembre. Les unions locales CGT et FO de Montreuil réaffirment leur opposition totale à toute mesure d'austérité et considèrent que rien ne pourrait justifier un nouveau recul des droits des salariés en matière de retraite. Elles se prononcent au contraire pour :
— la défense du système par répartition, le maintien du Code des pensions civiles et militaires et de la CNRACL, le

maintien de tous les régimes particuliers ;
— le refus de tout allongement de la durée de cotisation ;
— le refus de tout recul de l'âge de départ ;
— le refus de toute hausse de la CSG pour les retraités ;
— le refus de la baisse des pensions, de toute désindexation des pensions.
Si le gouvernement persiste dans sa volonté d'imposer de nouveaux reculs, alors les unions locales CGT et FO se déclarent prêtes à répondre à tout appel de leurs confédérations à la mobilisation pour la défense de ces revendications, dès la rentrée unitaire de septembre. »

ÉDITORIAL

Lisbonne : échec à la troïka

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Les enseignants portugais en grève (lire page 10) ont donc fait reculer le gouvernement Passos Coelho. Pour tous les travailleurs du continent, il est ainsi établi que la classe ouvrière, unie avec ses organisations, a la capacité de bloquer la mise en œuvre d'une loi dictée par la troïka FMI-Commission européenne-BCE. L'événement prend d'autant plus de relief en France où CGT, CGT-FO, FSU, et Solidaires appellent à une journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations le 10 septembre, au moment même où le gouvernement fera connaître le détail de sa contre-réforme des retraites. Mais attention aux embûches et aux obstacles !

Nous avons dans ces colonnes, la semaine passée, signalé un appel « d'organisations de jeunes », politiques et syndicales, qui, tout en disant leur opposition au projet gouvernemental, prônait la fin du « statu quo », c'est-à-dire des régimes actuels de retraite.

L'opération se poursuit avec l'annonce, deux jours après le communiqué intersyndical appelant au 10 septembre, d'un autre appel intitulé : « Retraites 2013 ». Selon l'un de ses initiateurs, Gérard Filoche, membre du bureau national du Parti socialiste (et l'un des animateurs de sa « gauche ») (1), il s'agirait, « autour de la première grande manifestation du 10 septembre », de « relancer un appel de toutes et tous, syndicats d'abord, collectifs unitaires ensuite, toutes les forces éveillées, informées, mobilisées, associés pour le plus grand rassemblement unitaire possible ». Bref : dépossédés de leur appel à l'action de classe, les syndicats ouvriers se verraient ainsi soumis à ce qui s'apparente fort à une tutelle politique. Dans quel but ? Filoche ne s'en cache pas : « La cible n'est pas le gouvernement (...). Notre volonté est de convaincre notre gouvernement, pas de l'affronter », précise-t-il sur son blog.

On notera que les travailleurs portugais n'ont pas cherché à « convaincre » le gouvernement, ils l'ont affronté. Bien leur en a pris ! En France, le terrain de l'affrontement n'a pas été choisi par la classe ouvrière : il lui est imposé par le gouvernement Hollande-Ayrault aux ordres de la troïka.

Mais cette tentative de placer l'appel au 10 septembre sous la coupe de partis et de responsables politiques qui ne cachent pas leur volonté de protéger le gouvernement, va à l'encontre de la mobilisation de la classe ouvrière. Laquelle, pour contraindre le gouvernement à reculer, doit farouchement préserver l'indépendance de ses organisations.

Parti de lutte de classe, le Parti ouvrier indépendant inscrit son action dans le mouvement d'ensemble de la classe ouvrière. Respectueux de l'indépendance et des prérogatives des organisations syndicales, ses militants agiront, dans ce cadre, pour aider au succès de la mobilisation ouvrière unie le 10 septembre, contre toute nouvelle atteinte aux régimes de retraite.

Sur le plan qui est le sien, le Parti ouvrier indépendant convoque un meeting central le 28 septembre, à Paris, pour aider à l'unité pour bloquer la politique de chômage et de misère du gouvernement Hollande-Ayrault et la troïka, pour en finir avec les institutions anti-ouvrières et antidémocratiques de l'Union européenne et de la V^e République.

(1) Que dans un contexte de crise généralisée des institutions de la V^e République, de l'Union européenne et de tous les partis, certains, au Parti socialiste, prennent leurs distances avec la réforme anti-ouvrière du gouvernement, les travailleurs ne pourraient que s'en féliciter... A condition toutefois, qu'il ne s'agisse pas d'une manœuvre pour tenter de

Chronique

POLITIQUE

Réforme des retraites : un grossier tour de passe-passe

Yan Legoff

« Le diagnostic est clair, il est maintenant largement partagé », a déclaré le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, après avoir reçu une à une les confédérations syndicales le 4 juillet, dans le cadre de la « concertation » sur la réforme annoncée des retraites.

« Diagnostic partagé » ? Ayrault va un peu vite en besogne... Il est d'ailleurs lui-même amené à reconnaître : « Bien sûr, il y eut des divergences sur les solutions, mais il y a une volonté d'avancer. »

Avancer vers quoi ? De manière assez lamentable, Ayrault croit ruser en passant sous silence que la proposition centrale du gouvernement est d'augmenter la durée de cotisation, comme ses prédécesseurs de droite l'ont fait. Il dit simplement que « l'effort sera équitablement réparti ».

Il assure que seront prises en compte « la question de l'égalité entre les hommes et les femmes », « la question des jeunes qui rentrent tard sur le marché du travail », « la question de la pénibilité »...

Un grossier tour de passe-passe, et une perche tendue à tous ceux qui, comme les dirigeants de la CFDT en particulier, mettent en avant ces questions comme accompagnement d'un nouvel allongement de la durée de cotisation.

Mais « prendre en considération » la situation des jeunes, des femmes, et des travailleurs occupant des emplois pénibles, cela doit commencer par le blocage de tout nouvel allongement de cette durée de cotisation, et non pas poursuivre en ce sens, ce qui aggraverait la situation de tout le monde !

Le calendrier prévu par le gouvernement

« Pendant tout le mois de juillet, a déclaré Jean-Marc Ayrault le 4 juillet, Marisol Touraine et Marylise Lebranchu vont recevoir les organisations syndicales et patronales pour rentrer dans les détails. Fin août, je retrouverai tous les partenaires sociaux pour faire le point d'avancement de cette concertation, et, à la mi-septembre, le gouvernement présentera son projet. »

Crise au gouvernement

A peine présenté, le projet de budget entraîne le limogeage d'un ministre

Delphine Batho (PS), à l'Ecologie, avait dénoncé un « tournant de la rigueur qui ne dit pas son nom ».

En juin, le gouvernement présente ses orientations budgétaires pour l'année prochaine. « Du jamais vu depuis les années 1930 », commente *Le Journal du dimanche* face à l'austérité affichée par le projet.

Le 2 juillet au matin à la radio, le ministre de l'Ecologie, Delphine Batho (PS), qualifie de « mauvais » le budget de son ministère arbitré par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, et comprenant une baisse de 7 % des crédits.

Elle est limogée par François Hollande dans la soirée. C'est dire la nervosité et la fragilité de ce gouvernement, qui tient à tout prix, tant vis-à-vis de Bruxelles que des marchés financiers, à démontrer sa bonne volonté.

Le 4 juillet, dans une conférence de presse, Delphine Batho dénonce « un tournant de la rigueur qui ne dit pas son nom », tout en indiquant qu'en « aucun cas », elle n'avait « manqué à la solidarité gouvernementale ».

Le lendemain, Jean-Marc Ayrault lui répond :

« Ce que nous faisons, ce n'est pas de l'austérité, c'est le sérieux budgétaire. » Dans *Le Parisien* (7 juillet), le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici, martèle : « Il n'y a ni tournant ni reniement (...). Nous menons une politique de gauche sérieuse, mais qui refuse l'austérité. »



Le nouveau ministre de l'Ecologie, Philippe Martin, reconduit Delphine Batho, le 3 juillet 2013, sur les marches du ministère.

PIRE QUE SOUS SARKOZY

Cette « politique de gauche sérieuse », c'est la suppression de milliers de postes de fonctionnaires, le gel de leur point d'indice pour la quatrième année consécutive, la diminution de leurs primes, la baisse des dotations aux collectivités locales...

Bref, pire que sous le gouvernement Sarkozy.

Le gouvernement Hollande prévoit neuf milliards d'euros de coupes budgétaires, plus cinq autres milliards de coupes dans les régimes sociaux (Sécurité sociale, retraites).

Tout ne baisse pas pour tout le monde : l'an prochain, le

patronat doit bénéficier de vingt milliards de crédits d'impôt, au titre du pacte de compétitivité décidé l'an dernier.

Moscovici, en charge de cette « politique de gauche », se réjouit qu'en conséquence « le coût du travail a diminué au premier trimestre 2013 » !

Et le ministre de conclure, quelques instants à peine après avoir nié toute « austérité » : « Les dépenses de l'Etat devront diminuer de 1,5 milliard hors dette et pensions. C'est sans précédent. »

Y. L. ■

La plus forte hausse des tarifs d'électricité de ces dix dernières années : + 5 % au 1^{er} août

Le lundi 8 juillet, le nouveau ministre de l'Ecologie et de l'Energie, Philippe Martin, a annoncé par un communiqué à l'AFP une augmentation de 5 % des tarifs réglementés de l'électricité d'EDF pour les particuliers au 1^{er} août. Le gouvernement vient de décider ainsi de la plus forte hausse des tarifs d'électricité de ces dix dernières années.

Les augmentations, depuis 2006, étaient comprises entre 1,1 % et 3 %.

Au total, en sept ans, le prix de l'électricité a augmenté de 14,1 %, selon les chiffres de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

La CRE avait recommandé une hausse de 6,8 % à 9,6 % au 1^{er} août de cette année, et

ensuite un rattrapage de 7,6 % pour rééquilibrer les hausses, jugées insuffisantes, des années précédentes. « Certes, le gouvernement souhaitait limiter la note, mais sous la menace d'éventuels recours en justice d'EDF, et plus probablement de ses concurrents, une hausse significative apparaissait inéluctable », commente *Le Parisien*.

Philippe Martin explique la décision prise : « Le gouvernement a décidé de lisser, sur plusieurs années, les hausses de tarifs nécessaires à la couverture des coûts d'EDF, prévue par la loi, afin de protéger autant que possible le pouvoir d'achat des ménages. » Une hausse de 5 % au 1^{er} août 2013 et autant au 1^{er} août 2014... afin de « protéger » le pouvoir d'achat des ménages ?

Les ménages apprécieront !

La Bourse, quant à elle, a particulièrement apprécié : « Le titre du groupe EDF bondissait mardi matin à la Bourse de Paris et signait la plus forte hausse du CAC 40, profitant de l'augmentation annoncée des tarifs de l'électricité de 5 % », nous apprend une dépêche de l'AFP, qui précise : « A 12 h 10, la valeur prenait 8,48 %, à 19,26 euros, tandis que l'indice du CAC 40 gagnait 0,65 %. »

« La hausse des tarifs signifie logiquement un peu plus de bénéfices », observe un responsable, rappelant que « la fixation de l'énergie reste toujours politique ».

Un peu plus de bénéfices pour les actionnaires d'EDF, et un peu moins de pouvoir d'achat pour la bourse des ménages...

Oui, une décision bien politique !

Fonctionnaires : « Encore moins bien payés par la gauche que par la droite »

Le quotidien *Le Monde* en fait sa « une » ce mardi 9 juillet : « Les fonctionnaires au régime sec. » Le point d'indice, qui sert au calcul des traitements, sera gelé en 2014 (comme depuis la mi-2010). A cela s'ajoutent la réduction de 300 millions d'euros des primes catégorielles et la poursuite des suppressions de postes : 14 400 prévus l'an prochain. Et les créations de postes programmées, à l'Education nationale notamment, sont loin d'être des emplois statutaires.

« Les fonctionnaires employés par l'Etat vont finir par penser qu'ils sont encore moins bien payés par la gauche que par la droite », commente le journal. Si même *Le Monde* le dit...

En bref

2,5 milliards d'euros en moins pour les soins de santé : opérations de la cataracte et de la prostate sont dans le collimateur

La direction de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) indique au gouvernement, dans un rapport du 9 juillet, comment il pourrait diminuer de 2,48 milliards d'euros le montant des remboursements de soins l'an prochain. Le rapport pointe qu'il faut baisser le prix de certains médicaments, mais aussi, résume l'AFP, « limiter la prescription des médicaments onéreux », « développer encore les génériques », « restreindre les transports sanitaires (frais d'ambulances et de taxis) », « éviter certaines opérations chirurgicales » ou « les pratiquer systématiquement en ambulatoire (sans nuit passée à l'hôpital) ». Sont notamment dans le collimateur : l'appendicectomie et l'opération du canal carpien, l'opération de la cataracte, les chirurgies de la thyroïde et de la prostate. Et ils osent appeler cela la « maîtrise médicalisée » des dépenses !

Les sénateurs en réunion de travail... à la Commission européenne

Le 18 juin dernier, la commission des finances du Sénat s'est rendue à Bruxelles pour une réunion de travail avec Olli Rehn, vice-président de la Commission européenne en charge des affaires économiques et monétaires. « La Commission européenne salue les efforts entrepris par la France pour assainir les comptes publics, lutter contre le chômage et enrayer la baisse de la compétitivité, a déclaré le commissaire européen. Nous avons recommandé à la France de diminuer davantage le coût du travail par une baisse des cotisations de Sécurité sociale (souligné par nous). Les mesures visant à réformer le système de retraite devraient être précisées avant la fin de cette année, pour un retour à l'équilibre d'ici à 2020. Je sais que le gouvernement partage ces objectifs (souligné par nous), et a déjà lancé des initiatives importantes, comme par exemple le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi de novembre dernier, ou l'accord avec les partenaires sociaux pour la réforme du marché du travail. Nous encourageons le gouvernement à poursuivre ces réformes (...). En octobre, nous examinerons les grandes lignes de l'équilibre des budgets nationaux avant leur présentation aux Parlements, et à cette occasion, nous nous pencherons aussi sur la mise en œuvre des réformes structurelles. Ces échéances sont très importantes pour évaluer l'efficacité de l'action des Etats membres au regard du pacte de stabilité et de croissance et des recommandations de la Commission européenne. »

Société nationale d'électricité et de thermique (SNET)

Grève contre les licenciements et pour le respect du statut

Correspondant

La SNET est une entreprise de production d'électricité située en Lorraine. Détenue par le groupe allemand E.ON après sa privatisation, ses salariés ont pu conserver le statut national des industries électriques et gazières (IEG, ex-EDF-GDF) de 1946.

La direction de la SNET a annoncé il y a quelques semaines un plan social menaçant 534 salariés de licenciement économique.

Immédiatement, les fédérations CGT et FO de l'énergie ont appelé tous les salariés du secteur à une grève nationale le 4 juillet pour exiger le maintien des 534 emplois, le rejet des licenciements et le respect du statut.

Le président de l'Union française de l'électricité a osé répondre à une délégation syndicale que « ses adhérents ne voulaient pas de garantie de l'emploi ». Ce monsieur a vendu la mèche sur le but recherché.

Depuis 1946 en effet, tout licenciement de salariés du secteur des industries élec-



triques et gazières est impossible. Il s'agirait donc, avec le plan social de la SNET, d'ouvrir une brèche dans l'ensemble du secteur (notamment à EDF), en cassant une disposition essentielle du statut.

Ce même président a menacé les syndicats CGT et FO d'activer les dispositifs de l'accord interprofessionnel (ANI) qui facilitent les plans de licenciements, accord signé entre la CFDT, le Medef et le gouvernement, en cas de refus du plan social, exerçant ainsi un chantage social inacceptable.

Ainsi, après la destruction du monopole public de production d'électricité par le gouvernement Jospin en 2000, voilà qu'on s'attaque aujourd'hui au statut lui-même pour faire sauter le verrou de la garantie de l'emploi.

Les salariés du secteur n'acceptent pas les licenciements à la SNET, pas plus que la remise en cause de la garantie statutaire de l'emploi. A suivre...

DERNIÈRE HEURE

Un accord a été signé le 5 juillet entre la direction et les syndicats CGT et CFE-CGC. Il était soumis le 8 juillet à la consultation des comités d'entreprise locaux. Nous y reviendrons.

Contribution d'un salarié de la SNET

"Un précédent qui pourrait ouvrir la voie à d'autres licenciements dans la branche"

La Société nationale d'électricité et de thermique (SNET), ex-Charbonnages de France, a été privatisée en 2001 au nom de la libéralisation du marché de l'énergie exigée par Bruxelles. Douze ans après sa transformation d'entreprise publique en société anonyme, l'entreprise est sous le contrôle du groupe allemand E.ON. Outre-Rhin, E.ON est coté à la Bourse de Francfort.

En 2007, elle était la plus grosse capitalisation, à 82 milliards d'euros. Aujourd'hui, E.ON-France a pour projet de fermer toutes ses centrales à charbon sur le territoire français. Conséquence : 535 salariés de la SNET, sur un total de 850 salariés, sont menacés de licenciement. Les salariés de la SNET ont un statut, celui issu de la loi de nationalisation de l'électricité et du gaz du 8 août 1946.

Or, jusqu'à aujourd'hui, aucun salarié bénéficiant de ce statut n'a été licencié pour raison économique. Ce serait un précédent qui pourrait ouvrir la voie à bien d'autres licenciements dans la branche des industries électriques et gazières (EDF, GDF Suez, ErDF, GrDF, RTE, Elengy, Storengy, CNR...). Si les 535 salariés de la SNET étaient licenciés, plus aucun salarié des IEG ne serait à l'abri.

"Si on laisse faire, demain ce sera notre tour"

La méthode du groupe E.ON n'est pas sans rappeler celle du groupe Mittal. Ces énormes groupes industriels viennent s'implanter sur le territoire français en rachetant des usines, des centrales... Ils les exploitent jusqu'à la corde et les

ferment dès que la rentabilité imposée par les actionnaires n'est pas au rendez-vous. Les conséquences sont meurtrières pour des milliers de travailleurs qui se retrouvent au chômage. Dès lors, une question s'impose. Ne doit-on pas purement et simplement interdire les licenciements ? Ne doit-on pas nationaliser ou renationaliser les moyens de production ? Le 4 juillet, lors de la grève de quatre heures à l'initiative des fédérations CGT et FO pour s'opposer aux licenciements à la SNET, des assemblées générales se sont tenues.

Entendu lors d'une assemblée générale : « Si on laisse faire, demain ce sera notre tour » ; « ils nous mettront bientôt tous à la porte en invoquant les licenciements économiques » ; « nous ne devons pas les laisser faire, c'est notre boulot qui est en jeu ».

Usine Carbone Savoie

La grève gagne sur les revendications

Correspondant

Longtemps gérée en totale autonomie, l'usine Carbone Savoie, à Vénissieux (Rhône), connaît actuellement de profonds changements d'organisation depuis le rachat de l'entreprise par le géant minier Rio Tinto.

L'annonce d'un plan de productivité prévoyant la suppression d'un opérateur par équipe et des sanctions disciplinaires disproportionnées auront fini de mettre le feu aux poudres. L'ensemble des travailleurs de l'usine Carbone Savoie, à Vénissieux, a cessé le travail à l'appel du syndicat Force ouvrière du site. L'assemblée générale a voté la grève et exigé le retrait du plan de productivité et des sanctions, la mise en place d'un plan de formation massif, des garanties d'emploi pour un camarade handicapé et la revalorisation de primes de conditions de travail.

Avec 100 % de grévistes en production, la direction, qui s'y refusait depuis le début, a été contrainte de négocier au bout du septième jour de grève car la détermination des travailleurs est toujours intacte.

Le P-DG et le DRH, venus de Paris, étaient là, car les personnels de l'usine, ulcérés par la direction locale, ne voulaient plus négocier en tête-à-tête avec elle.

"Dehors les délégués ! On ne discute plus avec cette direction !"

Les délégués du syndicat, qui négociaient depuis cinq heures, ont envoyé l'un d'entre eux informer le piquet de grève. La rédaction par l'employeur d'un protocole de reprise du travail ambigu, avec, dans la même phrase, une chose et son contraire, ne convenait pas aux grévistes, qui ont envahi les bureaux de l'usine, sont entrés dans la salle de négociation, se sont adressés à leurs délégués :

« Dehors les délégués ! On ne discute plus avec cette direction ! », et, se tournant vers celle-ci, ont indiqué fermement : « On veut des phrases simples avec un sujet, un verbe, un complément... »

Plus tard, un nouveau protocole de reprise était rédigé, avec des mots simples, sans ambiguïté. Le plan de productivité était abandonné, tout comme les sanctions. Un plan de formation précis, avec vingt-deux noms, dates et intitulés de formation, était mis en place ; la prime de conditions de travail était revalorisée de 30 %, et le camarade handicapé ne sera pas licencié pour inaptitude.

L'unité des travailleurs avec leur organisation syndicale réalisée par la grève totale de la production, aura finalement permis la satisfaction de l'ensemble de leurs revendications. N'y-a-t-il pas là, la préfiguration de ce qui monte dans le pays comme expression de la volonté majoritaire de la classe ouvrière ?

Enseignement

Réforme de la taxe d'apprentissage
Territorialisation
de la formation professionnelle
et asphyxie
des lycées professionnels

Claude Franklin

La « feuille de route sociale » présentée par le gouvernement lors de la conférence sociale du mois de juin accorde une place essentielle à la réforme de la formation professionnelle et annonce une loi à la fin de l'année 2013. Le président de la République a indiqué que la future loi devrait, entre autres, « rationaliser le financement de l'apprentissage ». C'est dans ce sens qu'un rapport a été demandé à François Patriat, sénateur de Côte-d'Or, président PS de la région Bour-

monter ce pourcentage à 75 %. Il s'agit de financer ainsi un « prétendu » service régional de la formation professionnelle en lieu et place du cadre national des formations et des diplômes. Pour parvenir à cet objectif, François Patriat propose ni plus ni moins que d'assécher la taxe d'apprentissage versée jusqu'à présent aux lycées professionnels, aux lycées techniques et y compris aux grandes écoles publiques de formation des ingénieurs. Les chiffres qu'il propose sont sans appel : « voler » 152 millions d'euros aujourd'hui versés hors apprentissage (de 949 millions d'euros à 797 millions) et faire passer les sommes réservées à l'apprentissage de 1 310 millions d'euros à 1 510 millions. Pour l'enseignement professionnel et technologique public, cela signifierait, à terme, une asphyxie totale.

Pour participer à la "réduction des déficits publics" et à l'acte III de la décentralisation

C'est sous le signe de l'austérité bruxelloise que le sénateur de Côte-d'Or place ses propositions dès l'introduction de son rapport. Il s'agit par cette réforme de contribuer à la « réduction des déficits publics », et de s'inscrire dans l'acte III de la décentralisation, qui fait basculer aux régions, avec la loi Peillon sur l'école, la carte des formations professionnelles initiales.

Alors qu'aujourd'hui les régions ne contrôlent que 22 % de la taxe d'apprentissage, le rapport propose de

Les propositions du rapport Patriat sont une pièce maîtresse de la remise en cause du cadre national de la formation professionnelle pour casser les diplômes et titres nationaux reconnus dans les conventions collectives et les statuts, dans le but d'abaisser le coût du travail et, pour ce faire, remettre en cause les lycées professionnels et les lycées techniques. Nous y reviendrons.

REPÈRES

Qu'est-ce que la taxe d'apprentissage ?

● C'est un impôt créé en 1925 payé par les entreprises. Il se monte à 0,5 % de leur masse salariale. Il a pour but de financer l'enseignement technologique et professionnel, qu'il soit délivré par apprentissage ou sous forme scolaire, dans les établissements publics ou privés, du secondaire ou du supérieur.

● Sa collecte rapporte environ 2 milliards d'euros par an. A cela s'ajoute la contribution au développement de l'apprentissage (CDA) fixée à 0,18 % de la masse salariale et la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA) payée par les entreprises de plus de 250 salariés n'employant pas 3 % d'alternants (modulée de 0,05 % à 0,3 % de la masse salariale).

● Contrairement aux autres impôts, la taxe d'apprentissage n'est pas levée par les pouvoirs publics. Les entreprises sont libres de verser comme elles l'entendent : directement à un établissement, ou alors à un organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA).

● La taxe d'apprentissage comprend deux parties.

– L'une, appelée « le quota » (52 % du montant de la taxe d'apprentissage), qui est obligatoirement réservée au développement de l'apprentissage.

– L'autre (48 % du montant de la taxe d'apprentissage), dite « hors quota », appelée aussi « barème », peut être versée indifféremment à tout établissement délivrant des premières formations technologiques et professionnelles, qu'elles soient par apprentissage, ou scolaires ou universitaires.

● Aujourd'hui, l'apprentissage recueille à lui seul 1,2 milliard de la taxe d'apprentissage, soit 62 % de sa récolte.

A titre de comparaison, les lycées professionnels publics reçoivent 44 millions d'euros (2,2 % de la taxe d'apprentissage), les lycées technologiques 70,6 millions d'euros (3,5 %), l'enseignement supérieur public 145 millions d'euros (7,25 %).

Tout l'été, correspondances, interviews,

i.o

reportages sur la situation dans les hôpitaux

Centre hospitalier de Voiron (Isère) Les personnels manifestent pour la sauvegarde de tous les services menacés par un projet de fusion public-privé



Correspondant

A l'appel de leurs syndicats CGT et FO, de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF) et de « Avenir Hospitalier », 250 personnels, dont une quarantaine de médecins, ont manifesté le 27 juin pour la sauvegarde des services de leur hôpital.

« Je crois bien que je n'ai jamais vu ça », nous confiait un médecin. Un infirmier parle de « record de grévistes, avec une unité syndicale ».

Les nombreuses banderoles et pancartes reprennent les revendications des services : « Nous exigeons le maintien de la cuisine, du laboratoire, de la stérilisation. »

On pouvait lire dans le tract intersyndical distribué à la population : « Nos syndicats ont alerté à plusieurs reprises les instances (conseil de surveillance, comité technique d'établissement, commission médicale d'établissement) ainsi que le ministère de la Santé et l'agence régionale de santé (ARS) sur notre refus de voir disparaître des emplois et des activités sur notre hôpital. »

● Un syndicaliste FO nous précise : « Aucun projet d'avenir pour l'hôpital de Voiron ne peut se concevoir sans le maintien de toutes les activités médicales, de tous les services, de toutes les compétences et de tous les emplois. Le projet médical présenté en février n'a pas reçu l'approbation des médecins de la commission médicale d'établissement (CME). Les représentants du personnel ont voté à l'unanimité contre le projet lors du comité technique d'établissement (CTE) en mars.

Le conseil de surveillance a approuvé le projet le 29 mars 2013 à une courte majorité. Ce vote s'est donc fait sans soutien majoritaire du corps médical et contre l'avis unanime des représentants du personnel. On constate que le temps passe et que la seule politique proposée est d'attendre que l'hôpital devienne vétuste pour de bon. La restructuration public-

privé est manifestement une tactique pour organiser la fermeture de l'hôpital par étape. »

"PEUT-ÊTRE QUE C'EST NOUS QUI DEVRIONS ALLER AU MINISTÈRE"

● Un syndicaliste de la CGT rappelle quant à lui ce que son syndicat disait dès le mois de décembre : « On nous parle d'un "nouveau pôle de santé". Oui, mais les seules certitudes actuellement sont la perte de la cuisine sur la nouvelle construction, la délocalisation du service restauration sur Saint-Laurent-du-Pont, la perte d'activité du laboratoire au profit du CHU de Grenoble sans contrepartie, le mariage forcé avec la clinique de Chartreuse. Où est la place du service public dans cette affaire ? » A l'issue de la manifestation, le maire de Voiron (Roland Revil, PS), président du conseil de surveillance de l'hôpital, et le président de la communauté d'agglomération du Pays voironnais (Jean-Paul Bret, proche du PS) ont reçu une délégation de quarante hospitaliers.

● « Ils ont essayé de nous expliquer que les revendications de maintien des services n'étaient pas contradictoires avec leur projet de fusion ; mais nous avons répondu que le projet prévoyait des suppressions de services. Un médecin a ajouté que ce qu'il voulait, c'est pouvoir prendre en charge les patients dans les meilleures conditions, avec tous les services nécessaires », rapporte un membre de la délégation.

● Un autre explique : « Les élus n'ont pas réussi à nous convaincre. Ils se sont même un peu décrédibilisés lorsqu'ils ont dit que mardi, ils allaient au ministère, et que, peut-être, on aurait une réponse. »

● Un médecin conclut : « Peut-être que c'est nous qui devrions aller au ministère via l'ARS ? C'est le chemin... » Les organisations syndicales se rencontrent dans les prochains jours pour en discuter. ■

Interview > David, délégué CGT des hôpitaux de Saint-Maurice (Val-de-Marne)

“Nous refusons la suppression de 50 postes pour cause de “déficit””

Une mobilisation des personnels hospitaliers de Saint-Maurice est en cours contre la suppression de cinquante postes.

Quelles sont les raisons de la mobilisation des personnels ?

Tout est parti de l'annonce de la suppression de cinquante postes pour cause de « déficit ». La direction n'a pas osé le dire aux syndicats, ce sont les cadres qui nous l'ont appris.

La suppression de ces cinquante postes s'accompagne du licenciement des CDD, de la fin de l'intérim pour les équipes de jour, de la suppression des heures supplémentaires, du non-remplacement des congés de maladie, de maternité et des congés bonifiés, du non-remplacement des départs en retraite.

Certains pourraient penser : mais qu'est-ce que cinquante postes dans un hôpital de deux mille agents ? Je réponds que quand un hôpital marche à flux tendu, supprimer cinquante postes, c'est l'explosion ! Et la colère a monté.

Tous les services de l'hôpital vont être fortement touchés. Comme nous l'avons dit dans nos tracts :

— En soins de suite et de réadaptation (SSR), on ne compte plus les modifications brutales des plannings, les reports de congés, les rappels à domicile.

— A la maternité, les personnels se mobilisent pour empêcher le licenciement de deux collègues ASH (agents des services hospitaliers — NDLR) appréciés par tous !

— Les services techniques et administratifs voient leurs effectifs diminuer aux dépens de la qualité d'accueil et de travail.

— Les fermetures d'unités d'hospitalisation psychiatrique sont désormais

évoquées. D'où un report d'activité insoutenable sur l'extra-hospitalier et une diminution de l'offre de soins.



"C'EST QUAND MÊME SURPRENANT QU'AVEC UN GOUVERNEMENT DE GAUCHE IL FAILLE LA GRÈVE À 70 % POUR OBTENIR QUELQUE CHOSE"

Quelles ont été vos initiatives ?

Ce qui a mis le feu aux poudres, c'est l'annonce de la suppression du goûter des enfants hospitalisés ! Il y a eu une première assemblée générale le 4 juin, à l'appel de la CGT et de SUD. Nous y avons adopté une motion qui demandait le maintien des cinquante postes et qui a été reprise par plus de 900 collègues et de nombreux usagers.

Il y a eu un premier rassemblement de 300 agents, le 21 juin, devant le conseil de surveillance de l'hôpital que le directeur a annulé. A deux reprises, nous avons demandé la convocation du comité technique d'établissement. Le directeur l'a refusée et s'est enfermé. Nous avons eu le ministère au téléphone qui a dit de joindre l'agence régionale de santé (ARS). Nous avons essayé de contacter l'ARS, mais nous n'avons pas eu de réponse.

Laurence Cohen, sénatrice du Front de gauche, a apporté son soutien.

Nous avons fait une nouvelle assemblée générale le 24 juin. Et nous avons décidé de faire des piquets de grève.

Nous avons informé par tract la population de Saint-Maurice, de Charenton. Le 26 juin, le sénateur-maire UMP de Charenton nous a dit être intervenu auprès de la délégation territoriale de l'ARS pour que nous soyons reçus.

A la fin du tract, vous dites : « Défendons nos postes, défendons nos conditions de travail, défendons la qualité des soins ! Discutons de tout cela dans nos services, toutes catégories professionnelles confondues. La direction et le ministère nous entendront ! »

Il faudra bien. A l'hôpital psychiatrique de Caen, la grève massive des agents a fait reculer la direction, qui a dû retirer le plan d'économies de quatre millions d'euros sur cinq ans qui remettait en cause l'accord RTT.

C'est quand même surprenant qu'avec un gouvernement de gauche il faille la grève à 70 % pour obtenir quelque chose. Il faudra bien se faire entendre.

Le 27 juin à midi, nous avons organisé un « rassemblement de lutte, de mobilisation et de solidarité », suivi d'une nouvelle assemblée générale. Nous étions à nouveau 300.

Le conseiller général PCF Patrick Douet est venu, ainsi que Laurence Cohen.

Le directeur a fait savoir qu'il acceptait une séance de négociations le 1^{er} juillet à 17 heures.

A suivre donc. ■

Caen (Calvados) > A propos de la grève victorieuse à l'hôpital psychiatrique



La parole à...

Bruno Lechaftois,
secrétaire de l'union syndicale
départementale CGT
Santé Action sociale du Calvados

La pression du ministère est maximale pour imposer des mesures d'économies dans tous les hôpitaux, contre le personnel et contre les soins. Que s'est-il passé à l'établissement public de santé mentale (EPSM) de Caen pour arracher le retrait du plan d'économies ?

L'élément déterminant, c'est la puissance de la grève, le nombre de grévistes dès le premier jour. J'ai regardé les chiffres : 547 sur environ 700, c'est du jamais vu. Ensuite, d'une certaine manière, le directeur « s'y est mal pris ». Il a dit : je

Les choses ont été définies dans l'assemblée : “Pour nous, c'est non. Maintien de nos acquis.”

suis tout, je fais tout. Il n'y a même pas eu de réunion des instances.

Comment expliquer la position prise par les médecins en faveur du personnel ?

Dans les projets de la direction, il y avait aussi des fusions, des fermetures et des regroupements de centres médico-psychologiques (CMP).

Le directeur a mis les médecins contre lui. Il a même critiqué les médecins devant des patients. Il a agressé des médecins oralement et presque physiquement.

Les médecins lisaient attentivement ce qu'écrivait notre syndicat.

Et puis, nous sommes en psychiatrie, il y a un travail pluridisciplinaire qui nécessite une cohésion des équipes. Le personnel, dans chaque service, a cherché le soutien des médecins.

Les médecins ont menacé de « rompre la gouvernance » avec le directeur. Avec la loi Bachelot, la gouvernance est la question centrale.

Quand les médecins ont menacé de rompre, le directeur a dû reculer.

Les directions d'hôpitaux mettent le plus grand soin à tenter d'associer les syndicats à la réduction des déficits, pour leur faire partager les mesures brutales. Comment cela s'est-il passé à Caen ?

On peut dire que le directeur a fait l'erreur « de ne pas nous associer ». S'il l'avait fait, certains syndicats seraient peut-être tombés dedans.

Les choses ont été définies dans l'assemblée : « Pour nous, c'est non. Maintien de nos acquis. » Mais on va avoir ce problème en septembre, il va nous demander de gérer. ■

● Éléments d'histoire de l'Afrique (I) ●

L'histoire de l'Afrique est peu connue. Cette méconnaissance est souvent source de confusions et permet à certains, par mauvaise foi ou par simple ignorance, de colporter des images sur le passé de ce continent qui sont loin de la réalité. En quatre volets, sans pouvoir être exhaustifs, nous allons présenter aux lecteurs d'Informations ouvrières quelques éléments de l'histoire de l'Afrique. Le premier volet porte sur les empires et royaumes africains de l'Antiquité au XV^e siècle.

Les empires et royaumes africains, de l'Antiquité au XV^e siècle

(Première partie)

Repères

● **L'Égypte pharaonique** : 3100 ans avant notre ère, Narmer unifie la Haute et la Basse-Égypte et devient le premier pharaon. Tout au long de son histoire, l'Égypte antique va subir les invasions, dans l'ordre, des Hyksos, des Perses, des Grecs, des Romains et enfin des Arabes. L'Égypte antique perdra définitivement son indépendance avec la dernière invasion perse au VI^e siècle avant notre ère.

● **Nubie méroïtique** : entre - 23 et -20, sous la direction d'une candace (reine), cet État résista à la conquête romaine. Un traité de paix a été signé avec l'empereur romain Auguste.

● **Empire du Mali** : après l'Égypte pharaonique, probablement l'empire le plus célèbre d'Afrique.

● **1222** : adoption de la Charte du Manden, serment d'alliance de différents royaumes.

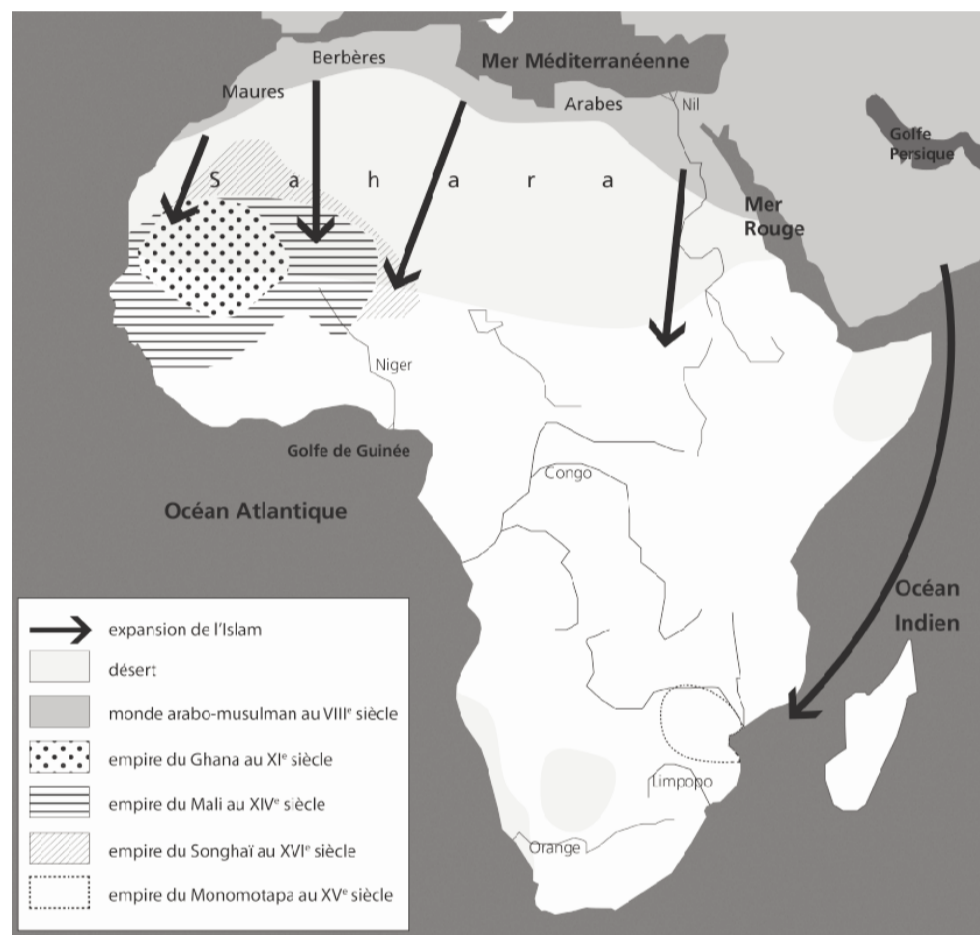
● **1236** : adoption de la Charte de Kurukan Fuga, ensemble de règles de fonctionnement de l'empire (Constitution).

● **1312** : après une première expédition de 200 bateaux, dont un seul revint après avoir rebroussé chemin, le mansa (empereur) Abou Bakari. Il prit la tête de 2 000 bateaux pour aller de l'autre côté de l'océan Atlantique (donc en Amérique) ; il n'en revint pas.

● **1324** : pèlerinage du mansa Moussa, successeur de Bakari II, à La Mecque ; il a distribué tellement d'or au cours de ce pèlerinage que le cours de l'or a chuté dans le pourtour méditerranéen (il est considéré comme l'homme le plus riche ayant jamais existé, sa fortune étant estimée à 400 milliards de dollars). Il a établi des relations diplomatiques avec le Portugal, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte.

Par S. K. Koza

S'il est vrai que l'homme est apparu en Afrique, dans la vallée du Nil, dans la région des Grands Lacs, comme cela semble aujourd'hui scientifiquement établi, il est normal que les États les plus anciens soient apparus dans cette vallée : la Nubie (l'Éthiopie des textes antiques) et l'Égypte pharaonique. L'Égypte antique occupait une place et une superficie à peu près égales à celle qu'occupe aujourd'hui l'Égypte moderne. La Nubie, connue aussi sous le nom d'empire de Koush (capitales successives : Kerma, Napata et Méroé) occupait à peu près le nord du Soudan actuel (avant sa partition en Soudan du Nord et Soudan du Sud). La civilisation de l'Égypte pharaonique, qui a duré près de 4 000 ans, est bien connue. La civilisation nubienne l'est un peu moins. Mais il est établi aujourd'hui que les éléments de base de la civilisation de l'Égypte antique sont d'abord apparus en Nubie. Par ailleurs, ces deux États se sont influencés réciproquement. Il y a eu des époques où l'Égypte pharaonique a dominé la Nubie et d'autres où des pharaons nubiens se sont retrouvés à la tête de l'Égypte (1).



Au début de l'ère chrétienne, le royaume d'Axoum s'épanouit entre le I^{er} siècle avant notre ère et le X^e siècle après, sur un territoire englobant le nord de l'Éthiopie moderne, l'Érythrée et Djibouti et une partie du Yémen. Plus au sud, sur la côte est, sur un territoire englobant le Zimbabwe moderne et le Mozambique, on trouvera l'empire du Mutapa (ou Monomotapa) entre 1450 et 1629.

Sur la côte ouest, au sud de l'équateur, le royaume du Kongo va s'épanouir, entre le XIII^e et le XVII^e siècles, sur un territoire englobant le Congo, une partie de la République démocratique du Congo, et une partie de l'Angola. Dans le sud du Nigeria actuel s'épanouira le royaume du Bénin, entre le XIII^e et le XIX^e siècles. Aux abords du lac Tchad, se développera le royaume Kanem-Borgou (entre le X^e et le XVII^e siècles). En Afrique de l'Ouest, sur une aire qui comprend la Guinée-Conakry, la Guinée-Bissau, la Gambie, le Sénégal, une partie de la Mauritanie, le Mali moderne, une partie du Niger, une partie du Burkina Faso et une partie de la Côte d'Ivoire, soit sur plus de 2 000 000 km² (2), vont s'épanouir successivement les empires du Ghana (à ne pas confondre avec le Ghana moderne) entre le IV^e et le XIII^e siècles, du Mali entre XIII^e et le XV^e siècles, et l'empire Songhaï entre le XV^e et le XVI^e siècles, soit sur la totalité de cette aire, soit sur une partie seulement de celle-ci.

Dans la plupart des cas, le fonctionnement de ces empires et royaumes les apparentait plutôt à des monarchies constitutionnelles. A la mort d'un roi ou d'une reine, les successeurs n'étaient pas forcément l'un de ses enfants, mais étaient choisis dans le clan princier par un collège de notables. Le cas le plus illustratif est celui de l'empire du Mali qui a été bâti sur une Consti-

tution connue sous le nom de Charte de Kurukan Fuga, adoptée en 1236 lors de l'intronisation de Soundjata Keïta, premier empereur du Mali. Dans certains de ces royaumes et empires, la société était organisée en castes (guerriers, artisans, responsables religieux, paysans, etc.), d'ailleurs non totalement étanches, mais la production de la société était suffisante pour que chacun puisse satisfaire ses besoins. Il est à noter que les voyageurs de l'époque précoloniale n'ont « rencontré nulle part la misère en Afrique noire » (3). Il s'en suivait une certaine sécurité dans ces pays, comme en témoigne le voyageur arabe Ibn Battûta parlant de l'empire du Mali : « La

sûreté complète et générale dont on jouit dans tout le pays. Le voyageur, pas plus que le sédentaire, n'a à craindre les brigands, ni les voleurs, ni les ravisseurs » (4). Mais l'Afrique noire avait une plaie : malgré la tentative de son abolition avec la Charte du Manden (voir « éclairage »), l'esclavage de traite, le fait qu'on puisse aller sur un marché et acheter des êtres humains, a persisté. Cette plaie va entraîner sa perte, lorsque, pour prendre son envol, le capitalisme a eu besoin de main-d'œuvre pour développer les territoires d'Amérique. ■

(1) Histoire générale de l'Afrique, tome II, Afrique ancienne, Unesco/NEA.

(2) A comparer à l'empire carolingien en Europe à peu près à la même époque, dont la superficie est estimée à 1 200 000 km².

(3) Cheikh Anta Diop, L'Afrique noire précoloniale, Pré-édition africaine, p. 107.

(4) Ibn Battûta, Voyages, éditions FM/La Découverte, 1982.

Eclairage

La Charte du Manden

Voici des extraits de la Charte du Manden (appelée aussi parfois Déclaration africaine des droits de l'homme), serment scellé en 1222, donc plus de 500 ans avant la Déclaration française des droits de l'homme, serment sur lequel a été établie l'alliance de différents royaumes pour fonder l'empire du Mali :

« Toute vie [humaine] est une vie (...). De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie. (...) La guerre ne détruira plus jamais de village pour y prélever des esclaves. C'est dire que nul ne placera désormais le mors dans la bouche de son semblable pour aller le vendre. (...) L'essence de l'esclavage est éteinte ce jour. (...) Chacun dispose désormais de sa personne. Chacun est libre de ses actes. Chacun dispose désormais des fruits de son travail. Tel est le serment du Manden à l'adresse des oreilles du monde entier » (1).

Voici d'autres extraits qui montrent dans quel état étaient les sociétés africaines au moment où les nécessités du développement du capitalisme vont les subvertir et entraîner leur destruction :

« Lorsqu'ils arrivèrent dans la baie de Guinée (...) les capitaines (premiers navigateurs européens) furent fort étonnés de trouver des rues bien aménagées, bordées sur une longueur de plusieurs lieues par deux rangées d'arbres, ils traversèrent pendant de longs jours une campagne couverte de champs magnifiques, habités par des hommes vêtus de costumes éclatants dont ils avaient tissé l'étoffe eux-mêmes ! Plus au sud, dans le royaume du Congo, une foule grouillante habillée de "soie" et de "velours", de grands États bien ordonnés, et cela dans les moindres détails, des souverains puissants, des industries opulentes. Civilisés jusqu'à la moelle des os ! Et toute semblable était la condition des pays de la côte orientale, la Mozambique par exemple.

Les révélations des navigateurs du XV^e au XVII^e siècles fournissent la preuve certaine que l'Afrique nègre qui s'étendait au sud de la zone désertique du Sahara était encore en plein épanouissement dans tout l'éclat de civilisations harmonieuses et bien formées. Cette floraison, les conquistadores européens l'anéantissaient à mesure qu'ils progressaient. (...)

En était-il autrement dans le grand Soudan (2) ? Aucunement (...). L'organisation particulière des États du Soudan existait longtemps avant l'islam, les arts réfléchis de la culture des champs et de la politesse (...). Les ordres bourgeois et les systèmes de corporations de l'Afrique nègre sont plus anciens de milliers d'années qu'en Europe (...). C'est un fait que l'exploration n'a rencontré en Afrique équatoriale que d'anciennes civilisations vigoureuses » (3).

Ces extraits montrent que la réalité est loin de l'ignorance et de l'arrogance d'un président de la République française qui a déclaré, le 7 juillet 2007 à Dakar, devant l'Assemblée nationale sénégalaise : « Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain (...) ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. » ■

(1) Youssouf Tata Cissé, Soundjata, la gloire du Mali, éditions Karthala, ARSAN, 1991.

(2) Soudan, ici, désigne l'Afrique occidentale, subsaharienne.

(3) Léo Frobenius, Histoire de la civilisation africaine, trad. 1952, Paris, Gallimard, pp. 14 à 18.

IL Y A UN SIÈCLE

● 1913, la marche à la guerre ●

Les nuages de la catastrophe s'amoncellent sur l'Europe

Une économie d'armement déchaînée

Approche historique

Qui se penche quelque peu sur les événements précédant la guerre de 1914-1918 peut éprouver un sentiment de vertige, le vertige de l'approche historique. L'impression dominante est celle d'un enchevêtrement de faits tel qu'on a du mal à en saisir le fil conducteur, si on perd de vue que tout se passe dans un monde dominé par deux ensembles d'impérialismes rivaux, prêts à tout pour assouvir des appétits par nature insatiables et forcément contraires. Ce sont donc les lois du capital auxquelles il faut se référer pour comprendre les grandes lignes de force de ce qui se passe. Cela dit, si ces lois rendent compte du fonctionnement général de la société, la forme exacte sous laquelle la réalité des rapports sociaux se manifeste relève évidemment d'une analyse particulière, car on sait que ce sont les hasards événementiels qui expriment la nécessité historique. Et ces « hasards » sont par nature foisonnants.

A L'APPROCHE DU PAROXYSMES

Nos lecteurs sont en droit de s'interroger : y a-t-il un intérêt autre qu'historique — respectable en soi, mais souvent limité aux spécialistes — à revenir sur les conditions qui ont vu se déclencher la guerre de 1914-1918 ?

Nous pensons que oui, et ce retour sur ce passé n'est pas gratuit. Le lecteur, le militant d'aujourd'hui peut trouver matière à réflexion dans cette évocation, car aussi bien, les lois essentielles du capital n'ont pas changé. Ces lois générales comme leurs aspects contingents approchent de leur paroxysme en cette année 1913 et expliquent déjà les événements terribles qui vont s'abattre sur l'Europe et le monde l'année suivante. La spéculation effrénée est aujourd'hui calculée par les algorithmes de la mathématique financière la plus élaborée ; mais si cette mathématique a raccourci de façon inouïe les rythmes des opérations de spéculation en rendant possibles les passages d'un marché à l'autre à la nanoseconde, elle ne change rien sur le fond des rapports sociaux de production capitalistes. Un capital excédentaire reste un capital excédentaire, et la nécessité objective pour lui de trouver où s'investir pour « rapporter » reste intacte. Les promesses de réalisation de ce capital en terme de vente des marchandises produites ne sortent pas magiquement d'un marché incapable d'absorber lesdites marchandises. Stagnation et récession sont à l'ordre du jour. Chômage de masse et crise sociale généralisée sont autant de facteurs corollaires accentuant la crise ; la vente des marchandises produites, condition ultime de l'existence normale du capital, est rendue impossible par le mode de fonctionnement du capital lui-même. Dès lors l'économie d'armement et sa conclusion inévitable, la guerre, pour dépenser cette production gigantesque, sont à l'ordre du jour.

Par Pierre Roy

L'année 1913 voit les alliances inter-impérialistes — et corrélativement celles de leurs rivalités — se renforcer. Face à la Triplice, Allemagne-Autriche-Italie, il existe la Triple Entente, France-Russie-Grande-Bretagne. Et c'est dans ce cadre politique que chacun des pays membres met en œuvre une politique économique dominée par la production des armements — les plus sophistiqués qui soient pour l'époque — qui requièrent pour leur conception, pour leur fabrication, leur mise au point et leur mise à l'épreuve une mobilisation énorme de capitaux.

Développement des produits destinés à la consommation guerrière

La métallurgie et l'industrie chimique fournissent l'essentiel de leurs produits, par exemple pour la fabrication de ces énormes cuirassés, géants des mers équipés d'une formidable artillerie ; l'Allemagne en construit dans ses chantiers navals de la Baltique, la Grande-Bretagne et la France ne sont pas en reste. Il faut mentionner aussi les études menées et les produits fabriqués en matière d'artillerie, de projectiles, d'équipements divers et variés destinés à la consommation guerrière.

Une guerre prévisible quant au fond, imprévisible quant à ses formes précises.

Les avions moins lourds que l'air (aérostats) et les plus lourds (aéroplanes) font l'objet de perfectionnements incessants du point de vue militaire.

Quelle est la cause de cette course aux armements ? La militarisation généralisée de l'économie — si bien analysée par Rosa Luxemburg (1) durant cette époque même — procède des lois du capital. Au point d'accumulation atteint alors par ce dernier, se pose le problème de son investissement dans la production.

L'excédent de capital entraîne les pays européens dominants dans une course effrénée : le capital financier s'est désormais subordonné le capital industriel, c'est l'une des caractéristiques principales de l'impérialisme, stade suprême du capitalisme, et c'est lui qui plie les gouvernements à ses exigences ; seuls les Etats ont la capacité de mobiliser sur une échelle suffisante les capitaux en question. Par le biais de l'impôt, de l'épargne publique, les Etats allemand, britannique, français, autrichien, russe, italien, et plus tard américain, vont investir des sommes gigantesques dans l'économie d'armement.

Les lois du capital

Cette production d'armements, aboutissement incontournable du système social de l'appropriation privée des moyens de production, s'effectue dans des pays qui cherchent des débouchés pour la production de leurs marchandises.

D'où la constitution de vastes empires coloniaux qui permettent une production à bas coût : la Grande-Bretagne a le sien, vaste ensemble à l'échelle de la planète ; la France a le sien et continue à l'agrandir en 1913 (notamment les suites de la guerre du Maroc) ; l'Allemagne, tard venue sur le marché mondial, s'est également taillé de vastes possessions en Afrique.

Mais 1913 marque les limites du fonctionnement esquissé ci-dessus ; ces marchandises d'un type spécial, ces armements, dès lors qu'ils ont été fabriqués et que les problèmes qui en ont été à l'origine demeurent, il faut leur trouver un débouché, un emploi.

Pris sur le Fait!



Au moment où il va cambrioler le coffre-fort de la « paix de l'Europe », avec la pince-monseigneur de la « presse achetée », le fabricant d'armes est mis en pleine lumière par les révélations de Liebknecht. (D'après les *Daily News*, de Londres)

Un voleur force la porte du coffre-fort de la paix en Europe. L'outil à ses pieds est une sorte de pied-de-biche du nom de « presse nationaliste », une presse qui poussait à la guerre de chaque côté des Vosges. Ce voleur est la très puissante société allemande d'aciérie et de métallurgie Krupp.

C'est Karl Liebknecht qui le prend sur le fait, dans le faisceau de sa lampe, ce que la légende d'origine appelle ses « révélations ». Karl Liebknecht est député social-démocrate allemand ; cet authentique révolutionnaire sera le seul à s'élever dans sa fraction parlementaire contre le vote des crédits de guerre au Reichstag début août 1914 ! Le vote bloqué de la fraction étouffera alors sa voix ; mais il rompra la discipline au vote suivant, en novembre, faisant l'admiration des ouvriers d'avant-garde en Europe. Ici, Liebknecht vient de dénoncer devant le Parlement allemand les démarchages et marchandages du géant de l'industrie allemande pour obtenir des commandes militaires du gouvernement de Guillaume II. Le dessin, d'abord publié dans le journal britannique *Daily news*, le sera ensuite par *L'Humanité* en France.

La situation est telle que le marché mondial est partagé désormais entre les grandes puissances capitalistes, mais ce partage, en l'état, ne permet plus à la production de trouver des débouchés suffisants.

La destruction des forces productives

Que faire sinon élargir ce marché coûte que coûte, quel qu'en soit le prix en termes de vies humaines et de destruction de biens matériels ? La destruction des forces de production, et au premier rang de celles-ci, la force de travail vivante, celle des hommes et donc les hommes eux-mêmes, est à l'ordre du jour. Bien sûr, cela ne procède pas d'un calcul préalable machiavélique. Ce n'est pas tel roi de la finance qui, un beau matin, celui du 2 août 1914 par exemple, va se décider à appuyer sur un bouton pour sauver son profit, et, du même coup sacrifier les vies de millions et millions d'êtres humains, dans une espèce d'acte raisonné froidement maîtrisé. Les processus humains ont leurs propres formes qui prennent place dans des

conditions générales s'imposant à eux en dernière analyse.

Cela signifie que le résultat de cette marche à la guerre, c'est-à-dire la guerre elle-même, c'est bien ce qui est au bout de cette logique de la production capitaliste, déjà mondialisée dans les conditions de l'époque.

La guerre qui approchait en 1913, quelle qu'elle ait pu être la conscience, vague ou aiguë, qu'ont pu en avoir les hommes vivant à cette époque, n'était pas un processus dont on aurait pu alors dater le déclenchement à l'année près. C'est une évidence, et elle doit être rappelée.

La question décisive qui se pose alors dans cette situation est de savoir dans quelle mesure la classe ouvrière, antagonique par nature au capital, fut préparée à ce cataclysme de la guerre impérialiste de 1914-1918 ?

Nous essaierons de commencer à y répondre dans les articles de ce supplément d'été consacré à l'année précédant immédiatement l'éclatement de la Première Guerre mondiale. ■

(1) Rosa Luxemburg : *L'Accumulation du capital*, Berlin, 1913.

UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL EN CAMPAGNE : L'INDRE-ET-LOIRE

L'assemblée-débat du POI prend l'initiative d'une lettre au ministre Sapin contre le plan de licenciements chez Michelin

Le 25 juin dernier, le comité de Joué-lès-Tours et le comité départemental d'Indre-et-Loire du POI ont organisé une assemblée-débat. C'était, de fait, la première réunion publique à Joué-lès-Tours après l'annonce du plan de suppression d'emplois sur le site industriel Michelin. Une quarantaine de participants, pour la plupart salariés, militants syndicalistes, habitants de la ville, se sont retrouvés pour débattre d'une question : comment aider à forger l'unité pour exiger l'annulation du plan de la direction de Michelin ?

● **Alain Jouannet**, pour le comité de Joué-lès-Tours, a retracé tout l'historique de la situation qui a vu passer l'usine de Joué-lès-Tours de 4 000 salariés, il y a trente ans, à 936 actuellement, et la menace de liquidation du site industriel, avec 730 suppressions d'emplois annoncées aujourd'hui par la direction Michelin.

● **Un participant** : « *Quel lien y a-t-il entre les déficits annoncés par Michelin pour justifier son plan et ses investissements ailleurs, et les profits réalisés par ses actionnaires ?* »

● **Un métallurgiste, militant syndicaliste**, lui a répondu qu'il n'y en avait aucun ; puis il a rappelé que depuis trois ans, un silence pesant s'est installé sur ce dossier Michelin. Le préfet avait déclaré aux organisations syndicales qu'il n'y avait rien à craindre. Ce militant a ajouté : « *Je ne vois pas ce qu'un syndicaliste peut dire en dehors de : maintien du site et de tous les emplois. C'est pour cela que je suis là. Si on ne dit pas cela, alors on est dans l'accompagnement, le patron comprend qu'il a les mains libres !* »

● **Un adhérent du POI de Saint-Pierre-des-Corps** : « *C'est important, aussi, le lien qui peut être fait avec la situation d'autres entreprises. Un syndicaliste m'a dit que l'usine SKF à Tours-Nord, pourrait, dès cet été, être concernée par un plan de restructuration.* »

● **Une enseignante** : « *J'ai vu sur un site Internet qu'un conseiller municipal de Joué-lès-Tours faisait état d'une pétition. Le rôle des élus peut être important, ça peut être utile de les solliciter.* »

● **Une habitante de Joué-lès-Tours** : « *Je suis venue après avoir discuté avec vous sur le marché ; je suis un peu déçue ; j'espérais plus de monde, avec tous les tracts que vous avez distribués, parce que ça concerne tout le monde, chez Michelin, et la population de Joué aussi.* »

● **Un militant syndicaliste de la caisse vieillesse de la Sécurité sociale** : « *L'émotion est considérable dans tout le département et chez les syndicalistes. A la caisse où je travaille, il y a 700 employés. Nous nous sommes rencontrés entre responsables FO et CGT, et nous avons adopté une prise de position commune s'élevant contre le plan de Michelin et exigeant le maintien de tous les emplois à Joué-lès-Tours. Nous avons transmis notre position à nos instances départementales et nationales.* »

● **Un ouvrier de Michelin** : « *Demain, je vais aller avec des centaines de mes collègues ouvriers de Michelin à Clermont, où se tient le comité central d'entreprise. La situation n'est pas facile à l'usine. Il y a une cellule avec des*

psychologues. Je vois les gars à l'usine : tous les jours, il y en a un qui craque. Les anciens de Poitiers nous ont dit : "Ce qu'il faut, c'est essayer de tirer le maximum." Je ne sais pas où je vais aller. Je participais à des activités sportives et associatives à Joué... On ne sait pas. »

● **Daniel Gluckstein** : « *Les ouvriers sont sous le choc pour une seule raison ; c'est que tout a été*

fait pour faire disparaître, dès le départ, ce qui pouvait les unir dans le combat : l'exigence d'annulation du plan de la direction de Michelin, le maintien de tous les emplois et de tous les sites (...). Pourquoi ne pas réfléchir ensemble à un appel public d'ouvriers, de syndicalistes, d'habitantes et habitants de la ville, sous la forme, par exemple, d'une lettre ouverte à Michel Sapin et à tous les élus qui prétendent défendre l'emploi, en

reprenant l'exigence d'annulation du plan de Michelin, de maintien de tous les emplois, de maintien du site et de tous les sites ? »

● **Une habitante de Joué-lès-Tours** : « *Si on fait quelque chose de large comme cela, ça pourrait marcher et rencontrer une grande adhésion.* » Cette discussion débouchera sur la proposition d'une lettre à Sapin. ■

Lettre ouverte à Michel Sapin, ministre du Travail et ancien président de la région Centre

“Retrait du plan de la direction de Michelin ! Maintien des 936 emplois ! Maintien du site de Joué-lès-Tours et de tous les sites !”

Monsieur le Ministre, Nous nous adressons à vous à la fois comme ministre représentant du gouvernement, et comme ancien président de la région Centre. Les faits montrent que le gouvernement porte une responsabilité majeure dans la menace de suppression de 730 emplois à Michelin-Joué-lès-Tours.

Le 10 juin, lorsqu'il annonce ce plan, le P-DG de Michelin, M. Jean-Dominique Senard, déclare (interview donnée au Figaro) : « *Toutes les décisions que nous avons annoncées n'ont qu'un objectif : améliorer la compétitivité de notre outil industriel.* » S'agissant des 730 emplois supprimés, il indique : « *Nous comptons proposer aux salariés qui ne seraient pas concernés par les mesures d'âge au moins deux postes en France dans nos usines. Notre objectif est en effet de ne pas avoir à procéder à des départs contraints.* » Il précise : « *Le gouvernement a été très largement informé de nos projets. Nous en avons parlé très directement avec les principaux ministres concernés. Je crois que l'État y a vu des opportunités pour la France.* »

Et au passage, il se félicite : « *L'accord national signé en janvier sur la flexibilité du travail va dans le bon sens.* »

Les choses sont donc claires : 730 emplois supprimés à Joué-lès-Tours, alors que Michelin fait plus de deux milliards de profit par an ! Mais il s'agit, nous dit M. Senard, d'améliorer la compétitivité, c'est-à-dire les conditions pour réaliser plus de profit. Il s'agit aussi, nous dit-il, d'une application anticipée de la loi qui a transposé l'accord national interprofessionnel. Son objectif étant « *de ne pas avoir à procéder à des départs contraints* », on comprend qu'il prévienne des départs contraints, car chacun sait que « *proposer deux postes en France* » débouchera sur des licenciements. Et enfin, il indique que cela se fait en accord avec le gouvernement.

Or le lendemain, 11 juin, vous avez, monsieur Sapin, répondu sur France Inter à ces annonces. Le gouvernement, avez-vous déclaré, aura « *des exigences très fortes* ». En effet : « *Michelin gagne de l'argent. Michelin doit utiliser une partie de cet argent gagné pour qu'il n'y ait aucun Michelin à Pôle emploi et pour que le site de Joué-lès-Tours soit réindustrialisé.* » Et vous avez ajouté : « *Je veux un dialogue social exemplaire (...), qu'il y ait un accompagnement des salariés en difficulté.* »

C'est peu dire, monsieur le Ministre, que le plan de Michelin se fait donc non seulement avec l'accord, mais avec l'aide du gouvernement.

Votre insistance sur le dialogue social aboutit à ce que, dans le sillage de votre déclaration, on assiste au plan régional et local à une multitude de déclarations venues de tous les bords politiques, et qui toutes ont en commun de considérer la suppression des 730 emplois à Joué-lès-Tours comme irréversible.

SIGNATAIRES

Francis Guillon, Joué-lès-Tours ; Fanny Normand, Joué-lès-Tours ; Jean Halopé, ancien secrétaire de l'union locale CGT de Cherbourg, La-Chapelle-sur-Loire ; Claire Delore, syndicaliste hospitalière, Ballan-Miré ; Alain Deniset, Joué-lès-Tours ; Alain Guérin, ancien délégué syndical à La Nouvelle République, conseiller municipal à Hommes ; Pierre Girouard, Chambray-lès-Tours ; Alain Jouannet, comité de Joué-lès-Tours du POI ; Jean-Marc Bouchet, syndicaliste, Chinon ; Jean-Pierre Goulois, retraité SNCF, Langeais ; José Médina, syndicaliste, Langeais ; Paul Olivier, secrétaire départemental du POI ; Michel Guibert, retraité SNCF, Luynes ; Marité Audin, retraitée, Luynes ; Jacky Chevet, retraité de la chimie, Tours ; Patrick Etesse, conseiller municipal, Chanceaux-sur-Choisille ; Yves Héricier, syndicaliste de la Sécurité sociale, Tours ; Claude Boileau, enseignant retraité, Hommes ; Joël Ros, syndicaliste SNCF, Saint-Pierre-des-Corps.

Il n'y aurait plus qu'à aider la direction de Michelin à «réindustrialiser» ou à «revitaliser», selon les termes utilisés.

Monsieur le Ministre, avez-vous une seule seconde réfléchi au drame que représentent les 730 suppressions d'emplois à Joué-lès-Tours ? Elles frappent, pour nombre d'entre elles, des salariés qui ont déjà connu, voilà sept ans, huit ans, la délocalisation de Poitiers, contraints d'accepter un transfert, avec tout ce que cela implique. Et aujourd'hui, c'est Joué-lès-Tours qui supprimerait 730 emplois ?

Monsieur le Ministre, avez-vous pris le temps de réfléchir à ce que veulent les ouvriers de Michelin à Joué-lès-Tours ? Ce qu'ils veulent est simple, c'est le maintien de tous les emplois, le maintien du site — et de tous les sites —, en un mot : le retrait du plan Senard.

Chacun le sait : dans l'agglomération tourangelle, aujourd'hui, c'est Michelin ; qu'en sera-t-il demain à la SKF, chez Hutchinson, à Tupperware ? Et après-demain ?

Alors que le chômage ne cesse de s'étendre dans tout le pays, alors que les usines ferment les unes après les autres, vous avez, monsieur Sapin, avec le gouvernement, fait le choix d'accompagner la direction de Michelin et son conseil de surveillance dans lequel siègent — est-ce un hasard ? — Laurence Parisot, présidente du Medef, M. Louis Gallois, l'ancien P-DG d'EADS. Vous avez fait le choix de mettre en œuvre la loi sur la flexibilité du travail pour coorganiser avec Michelin la destruction de 730 emplois. (...)

Ici ou là, on entend des élus dire : ce plan est inacceptable. Alors, s'il est inacceptable, cela met à l'ordre du jour l'unité des travailleurs, des organisations, des élus et de la population pour dire : « *Retrait du plan ! Maintien du site ! Maintien de tous les emplois !* »

Monsieur Sapin, la population de Joué-lès-Tours est en droit de vous (vous et le gouvernement) tenir pour responsables de ce qui se passe à Michelin. En approuvant le plan Michelin, vous vous situez sans aucun doute dans le cadre des directives de l'Union européenne, de ses fameuses «politiques pour l'emploi» qui consistent, partout, au nom de la compétitivité, à supprimer les emplois. En prenant la responsabilité de coorganiser le plan Michelin, vous répondez sans doute à l'attente du patron de Michelin et de ses actionnaires. Mais en prenant cette responsabilité, vous vous dressez contre la population, contre les travailleurs.

Militants, citoyennes et citoyens de toutes tendances et de toutes origines du mouvement ouvrier, nous l'affirmons : rien n'est joué. Nous n'avons pas d'autre préoccupation que de faire prévaloir les besoins vitaux de la population de Joué-lès-Tours et des familles des travailleurs de Michelin nous affirmons : le gouvernement doit enlever son soutien à la mise en œuvre du plan Senard et user des pouvoirs qui sont les siens pour imposer son retrait et le maintien de tous les emplois à Joué-lès-Tours.



Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant Je souhaite adhérer

Nom, prénom : Adresse :

Code postal : E-mail :

Bulletin à retourner à : Parti ouvrier indépendant, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris.

Le soulèvement en Egypte, par millions et millions, s'inscrit dans une chaîne de mouvements de masse en Turquie, puis au Brésil où les syndicats appellent à une journée de grève, mais aussi au Portugal, où la mobilisation des enseignants a contraint le gouvernement à reculer, aggravant la crise dans l'Union européenne. Cette quadruple secousse sur quatre continents est une expression de la situation mondiale. Les grandes puissances, et au premier chef les Etats-Unis, sont en panique, ne parvenant plus à maîtriser l'« ordre mondial ». La situation en Egypte en est une illustration.



Dans les rues du Caire, le 30 juin.

Photo AFP

Egypte : l'avenir du soulèvement du 30 juin passe-t-il par l'armée ?

Correspondant

Pas une ville, pas un quartier, pas un village du delta, de Haute-Egypte, du Sinaï qui n'ait vu, le 30 juin, des centaines de milliers d'ouvriers, des millions de fellahs (*paysans pauvres* — NDLR), de chômeurs, de jeunes défilant aux cris de « Morsi, dégage ! ». C'est le chômage, la pauvreté, la pénurie de gazole et de mazout, entraînant des coupures d'électricité, qui les y ont poussés. Pas encore les émeutes de la faim, mais la crainte de manquer de pain. Et les espoirs déçus chez ceux qui ont voté Morsi contre le général Chafiq, et qui n'ont guère vu de différence depuis un an.

UNE VAGUE DE GRÈVES DEPUIS UN AN

Le soulèvement révolutionnaire actuel ne tombe pas du ciel. Il survient après les vagues de grèves, de sit-in et de manifestations qui n'ont cessé de se développer depuis les mobilisations révolutionnaires du 25 janvier 2011, qui ont chassé Moubarak. A peine investi, il y a un an, le président Morsi, associé aux généraux, a été confronté aux revendications des ouvriers des

filatures publiques de Ghazl al-Mahalla, de Petrojet, des usines de poudre et explosifs, des enseignants, des médecins, des conducteurs de bus, des dockers d'Ain Sokhna, des manufactures de tabac, des aéroports, des cheminots, des conducteurs du métro, des travailleurs de l'électricité... qui se sont heurtés au refus du gouvernement, à la répression et à toutes les entraves possibles à la création de syndicats indépendants. Pouvaient-ils en être autrement avec un gouvernement engagé, depuis son arrivée au pouvoir, dans des négociations avec le FMI pour un prêt de 4,8 milliards de dollars, avec les conditions qui l'accompagnent ? Il s'agissait de poursuivre la politique du régime mise en œuvre depuis des décennies au compte du FMI, FMI qui avait sacrifié Moubarak et qui, pour se préserver, avait passé un accord avec la confrérie des Frères musulmans, opposants d'hier.

Face au déferlement populaire qui a culminé le 30 juin, les généraux égyptiens et l'administration américaine ont tenté jusqu'au bout de préserver le président Morsi et son gouvernement. Douze jours avant le 30 juin, l'ambassadrice des Etats-Unis, Anne Patterson, affichait encore le soutien de la Maison-Blanche au « président élu », Morsi, et mettait en garde contre

« les manifestations de rue qui ne mèneraient pas à une démocratie stable ».

L'ATTITUDE DES ETATS-UNIS

Après la journée du 30 juin, selon le quotidien d'Etat *Al Ahram* (7 juillet), le chef des armées, le général al-Sissi, qui est resté en contact téléphonique permanent avec ses homologues américains, a proposé que ce soit un référendum qui tranche sur le maintien de Mohamed Morsi. Mais devant l'ampleur de la secousse, l'état-major, craignant de voir tout le régime, donc l'armée, emporté avec les Frères musulmans, a préféré lâcher Morsi, en accord avec la Maison-Blanche, non sans hésitations et contradictions de la part de cette dernière. Le *New York Times* saluait « la realpolitik d'Obama », alors que le *Washington Post*, à l'inverse, insistait sur le fait que « la bienveillance à l'égard du gouvernement islamiste a alimenté l'anti-américanisme, voire le chaos en Egypte ». La crise et les contradictions aux sommets des Etats-Unis sont encore renforcées par ces développements qui menacent l'« ordre » dans la région — notamment en ce qui concerne l'Etat d'Israël et aussi la Syrie — et plus généralement, l'ordre mondial. Mercredi 4 juillet, l'armée suspendait la Constitution, déposait le président Morsi et plaçait à la tête du pays le président de la Haute Cour constitution-

nelle, Adly Mansour, affirmant au passage sa domination sur la plus haute juridiction du pays. Des élections législatives et présidentielle sont prévues à une date non précisée.

LE RÉGIME, C'EST L'ARMÉE

Un comité est chargé de proposer des amendements à la Constitution. Des amendements, rien de plus, car il ne faut surtout pas toucher aux dispositions qui soustraient au contrôle des pouvoirs législatif et exécutif le budget de l'armée (évalué à cinq milliards de dollars), ses activités économiques (évaluées à 25 % du produit national brut) et ses prérogatives colossales. C'est une ligne rouge pour le régime : il s'agit d'éviter l'élection d'une Assemblée constituante qui poserait la question du régime, c'est-à-dire du régime militaire inféodé à l'administration américaine.

Le président des Etats-Unis, si prompt à donner des leçons de démocratie, a soigneusement évité d'utiliser l'expression « coup d'Etat ».

L'état-major, par crainte de voir tout le régime emporté, a démis Morsi.

N'est-ce pas par crainte de la Constitution des Etats-Unis qui impose d'arrêter les subventions aux auteurs d'un coup d'Etat ? Dans le cas de l'Egypte, ceux-ci sont signataires de l'accord de paix avec l'Etat d'Israël, et c'est à ce titre que l'administration américaine verse chaque année 1,3 milliard de dollars directement à l'état-major. Le sénateur américain John McCain, en a demandé la suspension. « Nous estimons que cela ne serait pas dans nos intérêts », a répondu le porte-parole de la Maison-Blanche, Jay Carney, lors d'une conférence de presse lundi 8 juillet. L'accord de cohabitation établi entre les généraux et les Frères musulmans, sous l'égide de Washington, avait pour but de mettre ces derniers en première ligne et les généraux en retrait pour sauver le régime quand les masses, il y a un an, par centaines de milliers, exigeaient la chute du régime militaire.

VERS UNE NOUVELLE COALITION ?

Alors que plus de 20 millions d'Egyptiens étaient descendus dans les rues pour parachever le soulèvement du 25 janvier 2011 contre le régime, un consensus tente

de se mettre en place qui va de l'extrême gauche aux salafistes radicaux en passant par les nassériens de gauche, Tamarod (initiateurs du 30 juin et de la pétition), les libéraux, l'imam d'al-Azhar, la plus haute autorité de l'islam sunnite et le pape de l'Eglise copte. Du Parti communiste égyptien qui « salue la déclaration des forces armées et son positionnement sans équivoque du côté des revendications du peuple égyptien » aux salafistes, ils soutiennent tous la feuille de route de l'armée. Le syndicat officiel (ETUF) n'est pas en reste. En présentant l'armée comme « l'amie du peuple », en ne mettant pas en évidence que c'est le régime militaire au pouvoir depuis plus de cinquante ans qui est responsable de la situation actuelle en Egypte, ces manœuvres aboutissent à diviser les Egyptiens.

Après avoir déposé Mohamed Morsi et l'avoir mis en détention, l'armée a arrêté les dirigeants de la confrérie des Frères musulmans. Lundi 8 juillet, elle a tiré contre une manifestation de soutien au président destitué, faisant 51 morts (dont 49 pro-Morsi) et 435 blessés. En réaction, les Frères musulmans ont appelé au « soulèvement du grand peuple d'Egypte contre ceux qui sont en train d'essayer de lui voler sa révolution avec des chars ». L'armée a demandé aux partisans de Morsi de lever leurs sit-in, et dit qu'elle ne tolérerait aucune « menace à la sécurité nationale ».

Les partisans de Morsi continuent de manifester aux cris de « à bas le régime militaire ! », car une partie de ceux qui, parmi les couches les plus déshéritées, avait voté Morsi pour en finir avec le régime militaire en place depuis des décennies, ne veulent pas du retour de l'armée. C'est là toute la contradiction de la situation, car il y a près de trois ans, c'est tout le peuple d'Egypte qui était dans la rue au coude à coude pour mettre à bas le régime militaire dirigé par le général Moubarak. L'armée cherche, en associant toutes les forces qu'elle peut regrouper, à sortir un nouveau gouvernement de coalition. Mais celui-ci aura toujours comme feuille de route celle de l'armée, c'est-à-dire celle du FMI, c'est-à-dire une politique opposée aux intérêts du peuple égyptien.



Le 3 juillet, au lendemain de la déclaration du général al-Sissi, les blindés prennent position dans les rues du Caire.

Photo AFP

ECLAIRAGE

L'Egypte vue de l'Etat d'Israël

Le 6 juillet, un député de la Knesset (le Parlement israélien), Tesahi Hangbi, a exprimé à la radio ce que le gouvernement pense et ne dit pas : « Israël veut que l'Egypte soit calme et ait d'excellentes relations avec les Etats-Unis, loin du fanatisme religieux. Le retour de l'armée égyptienne pour assumer une position dominante est une bonne nouvelle pour Israël, et la présence d'une force égyptienne souveraine pour faire face aux éléments djihadistes dans le Sinaï est nécessaire pour elle. » ■

Algérie

Motion du meeting international d'Alger appelé par le PT et l'UGTA (extraits) "Bas les pattes devant l'Algérie"



Trois mille militants et travailleurs venus des quarante-huit wilayas (départements) de l'Algérie ont participé au meeting du 28 juin à Alger.

Nous, militants politiques, syndicalistes, députés, travailleuses et travailleurs, jeunes, venus des 48 wilayas du pays, nous sommes réunis le 28 juin 2013, dans la grande salle de l'UGTA, dans un meeting internationaliste sous la présidence de la secrétaire générale du PT et du secrétaire général de l'UGTA, pour la défense de l'intégrité, de l'unité et de la souveraineté de l'Algérie.

Nous saluons la présence d'orateurs venus des Etats-Unis, d'Espagne, de France, de Turquie, de Haïti, du Pakistan, du Mali, ainsi qu'un représentant de l'OUSA (Organisation de l'unité syndicale africaine — NDLR) qui regroupe 53 centrales syndicales africaines, venus apporter leur soutien au peuple algérien et affirmer leur engagement à organiser la mobilisation pour la défense de l'Algérie contre toute éventuelle intervention militaire étrangère, toute atteinte à sa souveraineté et à son intégrité, telles qu'annoncées par le redéploiement

de marines et d'avions de combat américains à Séville en Andalousie (Espagne) et dans le sud de l'Italie sous prétexte de lutte contre le chaos et le terrorisme.

(...) Alors que le peuple algérien s'appête à célébrer, ce 5 juillet 2013, le 51^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, coïncidant avec la clôture des festivités de son cinquantième, fidèles aux traditions de la révolution algérienne et convaincus de la nécessité d'organiser et de renforcer la solidarité et l'entraide entre les travailleurs et les peuples pour stopper la barbarie rampante, nous réaffirmons notre engagement à défendre notre nation et notre opposition aux guerres impérialistes d'occupation-pillage qui, loin de libérer les peuples de la dictature ou du terrorisme, sèment la chaos, détruisent les nations, hypothèquent toutes les chances de progrès et de démocratie. C'est le cas en Irak, en Afghanistan, à Haïti, au Mali, en Libye et dans de nombreux autres pays d'Afrique et d'Asie.

Nous nous prononçons pour le retrait de toutes les troupes étrangères d'Afrique et d'ailleurs.

(...) Les responsables américains justifient le déploiement des marines en Espagne et en Italie par l'instabilité en Afrique du Nord et ciblent l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Egypte... Mais la prolifération de l'activité terroriste est le produit direct de l'intervention de l'OTAN en Libye en 2011 et aujourd'hui au Mali, une intervention qui a transformé le Sahel en poudrière.

Et, malgré les conséquences meurtrières de l'armement de la rébellion en Libye, avec ses prolongements au Mali, en Syrie, l'impérialisme américain, ses supplétifs européens et arabes (Qatar et Arabie Saoudite) décident d'armer une opposition dont une composante essentielle est une branche d'al-Qaida, programmant une guerre civile généralisée en Syrie mais aussi au Liban. A bas la guerre de terrorisme international, dislocatrice des nations au service des appétits et visées impérialistes ! (...)

Nous dénonçons les pressions extérieures incessantes exercées sur l'Etat algérien pour qu'il renonce à sa souveraineté économique et, en matière de politique extérieure, afin de lui faire jouer dans la région le même rôle imposé au Pakistan, l'impliquer dans les guerres d'occupation-pillage.

Nous dénonçons aux puissances impérialistes le droit de décider, à la place du peuple algérien, la forme et le contenu des institutions dont il a besoin pour exercer sa souveraineté, de choisir ses représentants et dirigeants et de définir la politique économique et sociale conforme à ses seuls besoins.

Nous proclamons notre engagement indéfectible à défendre, aux côtés de toutes les composantes du peuple algérien, l'intégrité et la souveraineté de l'Algérie, le droit pour la nation algérienne de disposer de ses richesses, de son présent et de son avenir, sans ingérence ni menaces extérieures.

Alger, le 28 juin 2013 ■

Turquie

Entretien > Saadi Ozansu, dirigeant du Parti de la fraternité ouvrière (IKP)

L'exigence du départ d'Erdogan demeure



Photo DR

La grande absente de la mobilisation a été la classe ouvrière organisée. Pourquoi ? Pourtant, des syndicats ont appelé à la grève.

Le grand syndicat Turk-Is, majoritaire, n'a rien dit au départ. Car sa direction est sous la coupe du gouvernement de l'AKP (parti islamiste conservateur « éclairé »). D'autres syndicats minoritaires comme la DISK (confédération syndicale progressiste), la KESK (syndicat des services publics) ont appelé à soutenir les manifestations et à une grève générale les 4, 5 et 17 juin, mais l'impact a été limité. Donc on peut dire qu'il n'y a pas eu de véritable jonction entre la jeunesse et la classe ouvrière.

Quelle politique a suivi le PVP ?

Le PVP, c'est le Parti de la paix et de la démocratie. Au début, ils ne se sont pas prononcés. Le troisième jour, après l'occupation de la place Taksim par les manifestants, ils sont venus sur la place avec leurs banderoles, les photos de leur leader Ocalam (en prison depuis 1999). Ils sont venus à quelques centaines seulement ; ils n'ont donc pas fait la jonction entre le peuple kurde et la majorité turque. Mais, les jeunes Kurdes ont, eux, participé massivement à toutes les mobilisations contre la police, tandis que de son côté, Ocalam poursuit les prétendues « négociations de paix » avec Erdogan.

La jeunesse est très concernée par la politique d'Erdogan, qui veut engager la guerre contre la Syrie. Et comme l'armée turque est une armée de conscription, cela signifierait envoyer au massacre la jeunesse qui est hostile à cette guerre.

Quelles propositions font les militants du Parti de la fraternité ouvrière ?

Premièrement, nous nous joignons à la jeunesse dans les assemblées-forums, et nous combattons pour la jonction entre la classe ouvrière organisée et le mouvement de la jeunesse. Pour cela, nous nous employons à prendre contact avec les syndicats qui s'opposent à la politique de collaboration avec le gouvernement menée par la direction actuelle de Turk-Is.

Propos recueillis par Andreu Camps

Peut-on dire, après ces six semaines, que le gouvernement a réussi à contenir le mouvement ?

Oui, grâce à l'utilisation massive de la police. Il y avait 27 000 policiers à Istanbul, mais le gouvernement en a fait venir d'autres, stationnés dans des villes kurdes. Erdogan a dit que ceux d'Istanbul ne suffisaient pas.

Pourtant, la presse explique que le gouvernement est en crise...

Au début, le gouvernement était divisé. Le président de la République disait une chose et d'autres disaient autre chose. Il faut préciser qu'en Turquie, nous avons une démocratie parlementaire, c'est le Premier ministre qui gouverne, le président de la République ayant des pouvoirs limités. Au début, en fait, ils se sont partagés les rôles. Il y avait cependant une véritable divergence, parce que le président de la République voulait, lui, négocier avec les manifestants. Erdogan est parti au Maghreb pendant les manifestations. A son retour, il a poursuivi sa politique de fermeté. Il a même critiqué les positions du président et des ministres qui voulaient négocier. Et il a exigé que tous s'alignent sur sa position. Il leur a dit : « Si je dois démissionner, vous tomberez tous avec moi. »



Lors des manifestations, il y avait 27 000 policiers à Istanbul, mais le gouvernement en a fait venir d'autres, stationnés dans des villes kurdes.

Document

Lettre du maire d'Arahal, Andalousie (Espagne) Miguel Angel Márquez González

(...) Je tiens à dire qu'il m'a été complètement impossible de vous accompagner lors de cet événement, en raison de mes responsabilités municipales. (...) Arahal, est une ville de 20 000 habitants qui fait partie de l'Andalousie profonde. Son activité économique est axée sur l'olive et toute l'industrie qui s'ensuit. Cependant, elle n'est pas connue pour cela. Elle est renommée par la présence sur son terrain municipal de la base aérienne militaire d'usage conjoint entre l'Espagne et les Etats-Unis. (...)

La présence militaire américaine sur le sol espagnol est un outrage à la souveraineté de mon pays et à son indépendance. (...)

La liberté ne peut en aucun cas s'imposer par la force, la violence et la mort. Et encore moins comme prétexte pour saccager les ressources naturelles. C'est ce que les Etats-Unis ont tenté de faire tout au long du XX^e siècle. Et c'est pour cela que nous devons combattre, par tous les moyens démocratiques que nous avons à notre disposition, la spirale de violence dans laquelle nous entraînent les Etats-Unis toutes les décennies.

Malheureusement, mon pays, d'une manière ou d'une autre, est complice, car ses différents gouvernements ont suivi et même fait partie de la stratégie meurtrière de la première puissance mondiale.

Mais soyez conscients que le peuple espagnol connaît bien le prix de la violence et qu'il ne partage pas cette politique.

Bien au contraire, nous, les Espagnols, répudions l'usage des armes et de la guerre comme méthode pour résoudre les problèmes entre les nations. (...)

Photo AFP

Bangladesh

Appel Pour un comité international d'accueil de la délégation syndicale du Bangladesh à l'OIT

"Militants syndicalistes, militants ouvriers du monde entier, nous avons été saisis par la Fédération nationale des travailleurs du Bangladesh (BJSF) des conditions dans lesquelles s'est déroulée la catastrophe qui a coûté la vie à 1 127 ouvriers, en majorité des femmes, dans l'effondrement de l'usine de confection à Savar (Dacca) le 24 avril 2013. On compte plus de 2 000 blessés.

La Fédération nationale des travailleurs du Bangladesh dénonce ce "crime de masse commis au nom de la baisse du coût du travail".

La BJSF mène campagne dans son pays pour la ratification de la convention de l'OIT n° 155 sur les accidents du travail et son application effective.

Elle lance un appel au mouvement ouvrier mondial pour soutenir cette exigence.

Les syndicats du Bangladesh s'adressent au mouvement ouvrier international afin qu'une délégation soit reçue par l'Organisation internationale du travail (OIT), à la commission des normes, au groupe des travailleurs, au Bureau international du travail (BIT).

Ils se déclarent disposés à venir rencontrer les organisations ouvrières dans le monde entier pour exposer la situation réelle due à l'exploitation des multinationales, ainsi que le combat des travailleurs du Bangladesh et de leurs organisations. »

En réponse, un appel à constituer un « comité international d'accueil de la délégation syndicale du Bangladesh à l'OIT », est lancé pour :

- préparer la venue effective en Europe de ces militants ;
- entreprendre les démarches afin qu'ils soient reçus ;
- informer le mouvement ouvrier mondial du développement de la campagne ;
- soutenir l'exigence de ratification par le Bangladesh de la convention de l'OIT n° 155.

Genève, le 15 juin 2013 ■

Je m'associe à la constitution du Comité international d'accueil de la délégation syndicale du Bangladesh à l'OIT

- En mon nom personnel
 Au nom de mon organisation

Nom, prénom :

Organisation :

Qualité :

Adresse :

Mail :

Tél. :

Je verse pour aider au développement de la campagne : (Chèque à l'ordre de CMO)

Je souhaite recevoir le dossier complet et être tenu au courant régulièrement.

Pour tout contact : Entente internationale des travailleurs et des peuples, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. France mail : eit.ilc@fr.oleane.com

Portugal

Mettre fin à deux années de destruction et de chaos

Andreu Camps

Rappelons que le 24 juin dernier, le ministre de l'Éducation nationale a été contraint de signer un accord avec les syndicats de l'enseignement, impliquant la suspension jusqu'en 2015 de la loi sur la mobilité qui aurait conduit à la suppression de dizaines de milliers d'emplois. Un véritable tremblement de terre politique. Au nom de toute la classe ouvrière, les enseignants avec leurs syndicats avaient imposé un recul majeur au gouvernement. La journée de grève générale du 27 juin dans l'unité de toutes les organisations syndicales montrait l'isolement du gouvernement. Le ministre des Finances reprenait la déclaration de la troïka disant que cet accord mettait en cause l'engagement du gouvernement à opérer de nouvelles coupes budgétaires, et notamment la réforme de fond en comble de la fonction publique.

Le 1^{er} juillet, Vitor Gaspar — considéré par la presse internationale comme « l'architecte de la politique d'austérité » (*Financial Times*) ou « le visage de la troïka au Portugal » (*El País*) — démissionnait de sa fonction de ministre des Finances. Dans la lettre publique justifiant cette démission, l'homme clé du gouvernement reconnaissait la faillite des mesures que son ministère a enregistrées pendant les deux ans d'application du mémorandum signé avec la troïka.

C'est la secrétaire d'État au Trésor qui a immédiatement été désignée par le Premier ministre comme nouveau ministre des Finances, avec l'accord de toutes les institutions qui constituent la troïka (accord du président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, du FMI et du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso) ; accord également d'Angela Merkel et de son ministre des Finances, au nom du « maintien de la nécessaire stabilité en Europe ».

Mais le lendemain, c'était au tour de Paulo Portas (leader du CDS, le deuxième parti de la coalition gouvernementale, ministre d'État et des Affaires étrangères) de demander sa démission.

Les principaux organes de la communication sociale au Portugal et les « faiseurs de l'opinion publique » — qui considéraient déjà le gouvernement comme « prisonnier de la machine » et « en lente agonie » — sont apparus divisés sur la meilleure solution gouvernementale à adopter.

Pour le journal *Publico* (3 juillet), « le hara-kiri d'une coalition. Le président (de la République) n'a pas d'autre alternative que la convocation d'élections anticipées. Le pays non plus. » Mais les partis au gouvernement, avec le soutien du président de la République,



Manifestation des fonctionnaires à Lisbonne, le 6 juillet 2013.

semblent avoir opté pour des changements « cosmétiques » ou pour un « simple réajustement » du gouvernement, avec le soutien international, pour poursuivre la même politique. La nouvelle équipe gouvernementale inclut à nouveau Paulo Portas, cette fois comme vice-Premier ministre en charge de la coordination économique. Cette restructuration est présentée ainsi par Ricardo Costa, directeur de l'hebdomadaire

Expresso (propriété d'un des fondateurs du principal parti du gouvernement) : « Ce que nous risquons d'avoir, ce n'est pas le même gouvernement remodelé. C'est un nouveau gouvernement. Un exécutif qui n'est pas issu d'élections, mais des décombres du précédent. Un exécutif qui n'est pas né de la volonté collective, mais de la peur. Peur du vide, des marchés, du second sauvetage et des élections. »

Quant aux dirigeants qui contrôlent les principales organisations du mouvement ouvrier au Portugal, ils disent tous que « la solution de la crise politique est entre les mains du président de la République » (qui est du même courant politique que celui des partis au gouvernement). Et le pays continue de s'enfoncer du point de vue économique et social (le 3 juillet dernier, la Bourse du Portugal a chuté de 5,73 % — soit 2,2 milliards d'euros, presque 1,5 % du PIB). C'est dans cette situation que le POUS a pris, le 5 juillet, la position suivante : « L'exigence des travailleurs et de toute la population est que soit organisée la

mobilisation unie pour mettre un terme à ce gouvernement, que soient retirés le mémorandum de la troïka et toutes les mesures "d'ajustement et d'austérité", permettant d'ouvrir la voie au développement et au progrès de notre pays.

L'unité qui a permis aux enseignants, dans l'unité avec tous leurs syndicats, d'imposer un recul au gouvernement, n'est-elle pas maintenant indispensable, à l'échelle de tous les secteurs et

de tout le mouvement syndical, pour écartier définitivement ce gouvernement ?

(Extrait de la déclaration du POUS)

(POUS, section portugaise de la IV^e Internationale) — qui n'a pas d'intérêts distincts de ceux de la majorité du peuple portugais — considère que toutes les organisations qui se réclament du mouvement ouvrier doivent se prononcer clairement pour le retrait du mémorandum de la troïka, pour que tous ensemble nous dressions un front d'unité qui mène à la chute définitive du gouvernement, à la récupération de la souveraineté de l'Assemblée de la République et qui ouvre la voie à la constitution d'un nouveau gouvernement qui renoue avec le 25 Avril et dont la première mesure doit être le retrait du mémorandum de la troïka.

Un tel gouvernement sera en condition pour mener à terme un plan de reconstruction nationale, utilisant toutes les ressources du pays, se réappropriant des secteurs stratégiques de l'économie, éliminant le chômage, la précarité et la misère, renouant les liens de coopération avec les autres peuples et pays européens, dans la voie de la construction d'une union libre et solidaire des nations souveraines d'Europe, libérées des institutions réactionnaires de l'Union européenne. »

Et le même jour également, le Mouvement pour le retrait du mémorandum de la troïka (MRMT) a décidé d'écrire une lettre ouverte aux directions de la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) et de l'Union générale des travailleurs (UGT) où il est dit : « Devant la gravité de la situation de notre pays et la politique de confusion et d'intimidation mise en place pour poursuivre la destruction et le pillage de la nation portugaise, nous considérons qu'il est l'heure que les directions de la CGTP et de l'UGT appellent à une assemblée générale des représentants de toutes les organisations syndicales, commissions des travailleurs et mouvements populaires, dans le but d'adopter les lignes générales d'une lettre où soit affirmée l'issue politique pour la reconstruction du Portugal. Une issue qui, au-delà de l'exigence de la démission du gouvernement PSD-CDS, pose la question centrale du retrait du mémorandum de la troïka et de toutes les mesures qui y sont contenues (des licenciements et des coupes budgétaires visant au démantèlement des fonctions sociales de l'État, à la privatisation des secteurs stratégiques de l'économie nationale — telles la TAP, la Poste et l'eau), et la restitution des droits volés au peuple portugais. » ■

Histoire et économie

Il y a quarante ans, un pas de plus dans la dislocation de l'économie mondiale

1973 : le premier "choc pétrolier"

Au début de 1973, le prix de référence du baril de pétrole se situe aux alentours de trois dollars. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce prix avait été maintenu à un niveau assez peu élevé. Mais à la fin de cette même année 1973, il a pratiquement été multiplié... par quatre. Que s'était-il donc passé dans ce court laps de temps ? Pierre Cise relate ici ce qu'on a pris l'habitude d'appeler le premier « choc pétrolier ».

Repères

14 septembre 1960 : création à Bagdad (Irak) de l'OPEP à l'initiative de l'Irak et du Venezuela. L'organisation regroupe alors, outre les pays initiateurs, l'Irak, le Koweït et l'Arabie Saoudite.

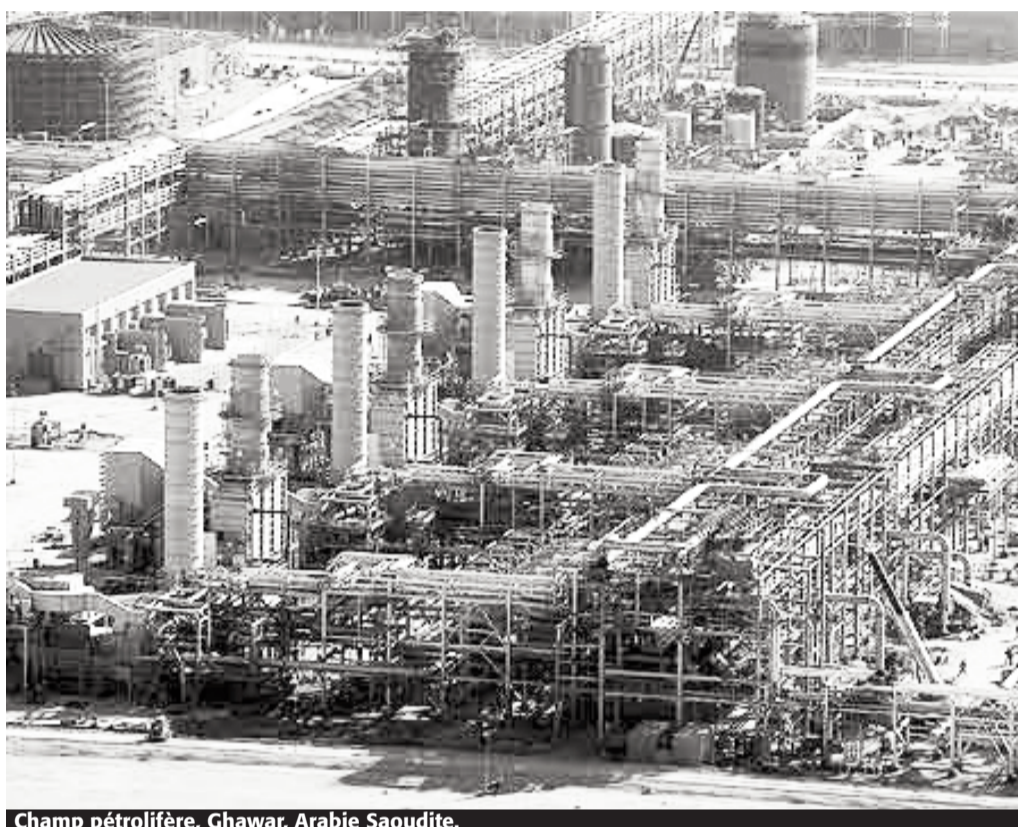
15 août 1971 : le président américain Richard Nixon suspend la convertibilité du dollar en or. C'est la fin du système monétaire international instauré en 1944.

6 octobre 1973 : déclenchement de la guerre dite du Kippour par une attaque militaire simultanée de la Syrie et de l'Égypte contre l'État d'Israël.

17 octobre 1973 : l'OPEP, réunie au Koweït, décide l'embargo des exportations, une hausse de 70 % des prix du pétrole et une réduction progressive de la production.

18 mars 1974 : levée de l'embargo décidé en octobre 1973.

7 et 8 janvier 1976 : accords de la Jamaïque, abandonnant définitivement les changes fixes et la référence à l'or comme étalon monétaire.



Champ pétrolier, Ghawar, Arabie Saoudite.

Photo DR

Par Pierre Cise

Le 17 octobre 1973, les pays arabes membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, c'est-à-dire de l'OPEP, réunis au Koweït, décident un embargo sur les exportations de pétrole vers les États-Unis et les Pays-Bas (principale plaque tournante européenne des produits raffinés), ainsi qu'une hausse immédiate de 70 % du prix du pétrole et une réduction mensuelle de 5 % de sa production afin de maintenir la pression à la hausse sur les prix du baril et des carburants. Au cours des trois mois qui suivent, ces prix sont multipliés par quatre, produisant un vent de panique et la peur, infondée par ailleurs, d'une pénurie généralisée des produits pétroliers.

Officiellement, il s'agissait de réagir au soutien militaire apporté par les États-Unis et d'autres pays industrialisés à l'État d'Israël dans la guerre dite du Kippour déclenchée onze jours plus tôt par l'Égypte et la Syrie dans le but annoncé de reprendre les territoires occupés par l'État d'Israël depuis la guerre des Six Jours de 1967 (1). Ce but ne fut finalement pas atteint, mais ce qu'on appellera désormais le premier choc pétrolier ouvrait une période d'augmentation régulière du prix du pétrole, jalonnée d'autres chocs pétroliers, comme en 1979 du fait de la révolution iranienne et du déclenchement de la guerre Iran-Irak, ou, selon de nombreux analystes, en 2008, du fait de la spéculation consécutive au déclenchement de la crise généralisée des économies capitalistes que nous connaissons aujourd'hui. La décision d'octobre 1973 et ses conséquences à long terme trouvent leurs racines dans le développement de tendances antérieures et sont le produit de la convergence d'intérêts apparemment divergents, processus dans lequel les États-Unis ont joué un rôle central. La guerre du Kippour elle-même a été le facteur déclencheur et la justification de décisions qui auraient été prises de toute façon, seul le moment était à trouver. Dans son livre *La Face cachée du*

pétrole (2), Eric Laurent cite un des acteurs des événements lui ayant dit que le déclenchement de la guerre a été « *un de ces hasards miraculeux comme il ne s'en produit jamais dans le monde des affaires et encore moins dans l'industrie pétrolière* ». Quel était donc ce « hasard miraculeux » ? Dès la fin des années 1960, les compagnies pétrolières, et en particulier les compagnies américaines, étaient confrontées à une hausse constante des coûts de production pesant de plus en plus lourdement sur leurs profits.

80 % de la consommation de pétrole des États-Unis était assurée par la production nationale, qui nécessitait de lourds investissements pour aller chercher du pétrole dans des conditions plus difficiles, comme dans les contrées de l'Alaska ou dans les profondeurs du golfe du Mexique. Les 20 % de pétrole importés (essentiellement du Moyen-Orient) étaient en revanche produits à des coûts moins élevés, du fait des conditions d'exploitation locales et de la relative facilité de son extraction. Il fallait surmonter ce déséquilibre entre pétrole importé et pétrole produit au plan national. Les prix bas maintenus par les cartels pétroliers depuis la dernière guerre mondiale, notamment pour expulser les autres sources d'énergie de leurs positions sur le marché, ne pouvaient plus assurer des niveaux de profit suffisants. La seule solution pour maintenir les profits était la hausse des prix.

Le gouvernement américain, historiquement lié aux intérêts du capital financier et plus particulièrement de son secteur pétrolier, se saisit alors du problème. Dès le début de 1971, une commission diligentée par le président de l'époque, Richard Nixon, conclut à la nécessité de provoquer la hausse des prix du pétrole afin de « *stabiliser les prix intérieurs à un niveau élevé et d'encourager les investissements nécessaires au développement des sources nationales d'énergie* » (3). Parallèlement, comme s'il fallait mettre en condition les consommateurs, de premières pénuries de carburant, probablement organisées par les

compagnies pétrolières elles-mêmes, apparaissaient aux États-Unis, accompagnées d'une intense campagne dans les médias expliquant que ces pénuries étaient dues à un manque d'investissement dans les productions nationales ; que seule une hausse des prix pouvait enrayer cette tendance. Par ailleurs, dans les conférences et réunions au sommet sur le pétrole, des représentants officiels ou officieux du gouvernement américain avaient en même temps poussé les pays producteurs à aller plus loin dans leurs demandes d'augmentation des prix.

Des revendications dont le gouvernement américain et les compagnies vont, en quelque sorte, autoriser l'expression, car elles allaient dans le sens de leurs intérêts propres. De 1971 à 1973, le prix du brut saoudien (un pétrole de référence pour la détermination de tout type de pétrole) allait déjà passer de 1,80 dollar à 3,01 dollars. Tout cela sans qu'il y ait une quelconque réaction du côté des États-Unis ni des autres pays industrialisés.

L'année 1971 avait été aussi celle d'une décision qui ne fut pas sans influence sur la crise de 1973 : le 15 août, Richard Nixon annonçait la suppression de la parité fixe du dollar par rapport à l'or,

instituée vingt-sept ans auparavant lors des accords de Bretton Woods.

C'est aussi le signal donné par les États-Unis à ses concurrents qu'une profonde restructuration des autres économies nationales était nécessaire afin de lever toute entrave aux capitaux spéculatifs, que la période où tout se passait sous le parapluie d'un dollar fort était terminée, et que chacun devait prendre sa part du fardeau. Les promoteurs de la décision d'août 1971 n'étaient pas sans savoir que cela aurait un effet direct sur un marché pétrolier où les prix, exprimés en dollars, augmenteraient de telle manière qu'ils seraient un levier de pression sur les concurrents des États-Unis.

Tous les moteurs de la crise étaient allumés, il ne s'agissait que de desserrer les freins. La guerre du Kippour en fut le prétexte.

Fin décembre 1973, les prix du pétrole avaient été multipliés par quatre en à peine deux mois et demi, ouvrant une période ultérieure d'augmentation constante des prix.

Du côté des compagnies, ce fut une excellente opération. En 1973, les célèbres « sept sœurs » (les sept plus grandes compagnies pétrolières : Exxon, Socal, Mobil, Texaco, Gulf, BP et Shell) réalisèrent 8 milliards de dollars de profits, alors qu'elles en réalisaient en moyenne entre 1,6 à 4,5 milliards par an sur la décennie précédente. Et en 1974, ces profits ont bondi à 17,5 milliards (4).

Mais de ce fait, nombre de pays ont pu constater leur dépendance au pétrole, et principalement au pétrole américain. On peut dire que le choc pétrolier a indéniablement renforcé la prééminence américaine sur le pétrole. ■

(1) Le 5 juin 1967, l'armée israélienne, déjà puissamment armée par les États-Unis, attaqua les pays arabes voisins, Égypte, Syrie et Jordanie. À l'issue de cette attaque éclair, l'État hébreu avait occupé, puis annexé de nombreux territoires de l'ancienne Palestine, la Cisjordanie et la bande de Gaza, Jérusalem-Est, le plateau du Golan et le Sinaï. En 1973, pensant pouvoir profiter d'un moment de démobilisation de l'État d'Israël lors de la fête juive du Kippour, l'Égypte et la Syrie attaquèrent à leur tour l'État d'Israël pour récupérer les territoires perdus en 1967. Après de premiers succès militaires des belligérants arabes, les États-Unis intervinrent brutalement et puissamment aux côtés de l'État d'Israël pour lui permettre de conserver les territoires occupés. C'est cette intervention qui déclencha officiellement la crise pétrolière.

(2) *La Face cachée du pétrole*, Eric Laurent, Plon 2006.

(3) Cité par Eric Laurent, *ibidem*.

(4) Chiffres tirés de Jean-Marie Chevalier, *Les Grandes batailles de l'énergie*, Folio Actuel, 2004.

Eclairage

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (l'OPEP)

Alors que les conséquences du premier choc pétrolier — puis de ceux qui suivirent — commençaient à se faire sentir dans les pays occidentaux, les médias et les faiseurs d'opinion publique se lancèrent dans une campagne de haine, frisant souvent l'hystérie, contre les pays arabes, voire directement contre « les Arabes ». Leur cible majeure : l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'OPEP, de très nombreux pays du Moyen-Orient en faisant effectivement partie. L'OPEP avait été fondée en 1960, à l'initiative principalement du Venezuela (pas celui de Chavez) et de l'Irak sous la dictature du shah. Ils voulaient négocier sagement avec les compagnies une part plus grande des revenus du pétrole. Dans ce cadre, les pays arabes cherchaient à augmenter leur part du gâteau pétrolier, tout en restant sur leurs positions de soumission aux intérêts impérialistes, de pays qui ne brillaient pas par leur indépendance par rapport aux États-Unis. Après l'adhésion à l'OPEP de la majeure partie des pays exportateurs du Moyen-Orient, ce qui pouvait sembler un nouveau pouvoir incarné par cette organisation se révéla finalement une illusion.

Au cours des décennies qui suivirent, les compagnies compensèrent leur perte de terrain sur le plan de la production par le développement du négoce pétrolier et du marché spéculatif du pétrole, les prix atteints par ce dernier devenant la référence de marché, reléguant loin derrière le pouvoir de l'OPEP d'influer sur les prix.

Et les compagnies renforcèrent leur quasi-monopole sur la production et la distribution des carburants. De plus, l'apparent défi lancé par les pays de l'OPEP — et particulièrement ceux du Golfe — va renforcer encore plus leur dépendance politique et économique par rapport aux États-Unis, et plus subsidiairement aux pays européens. Les profits colossaux amassés par les pays producteurs vont créer une masse tout aussi importante de capitaux, les fameux pétrodollars, qui repartiront dans les pays industrialisés alimenter la dette et les marchés financiers.

Ce que les médias et les prétendus spécialistes voyaient comme une arme pour la puissance de ces pays n'a été que la voie du renforcement de leur dépendance vis-à-vis des grandes puissances capitalistes. ■